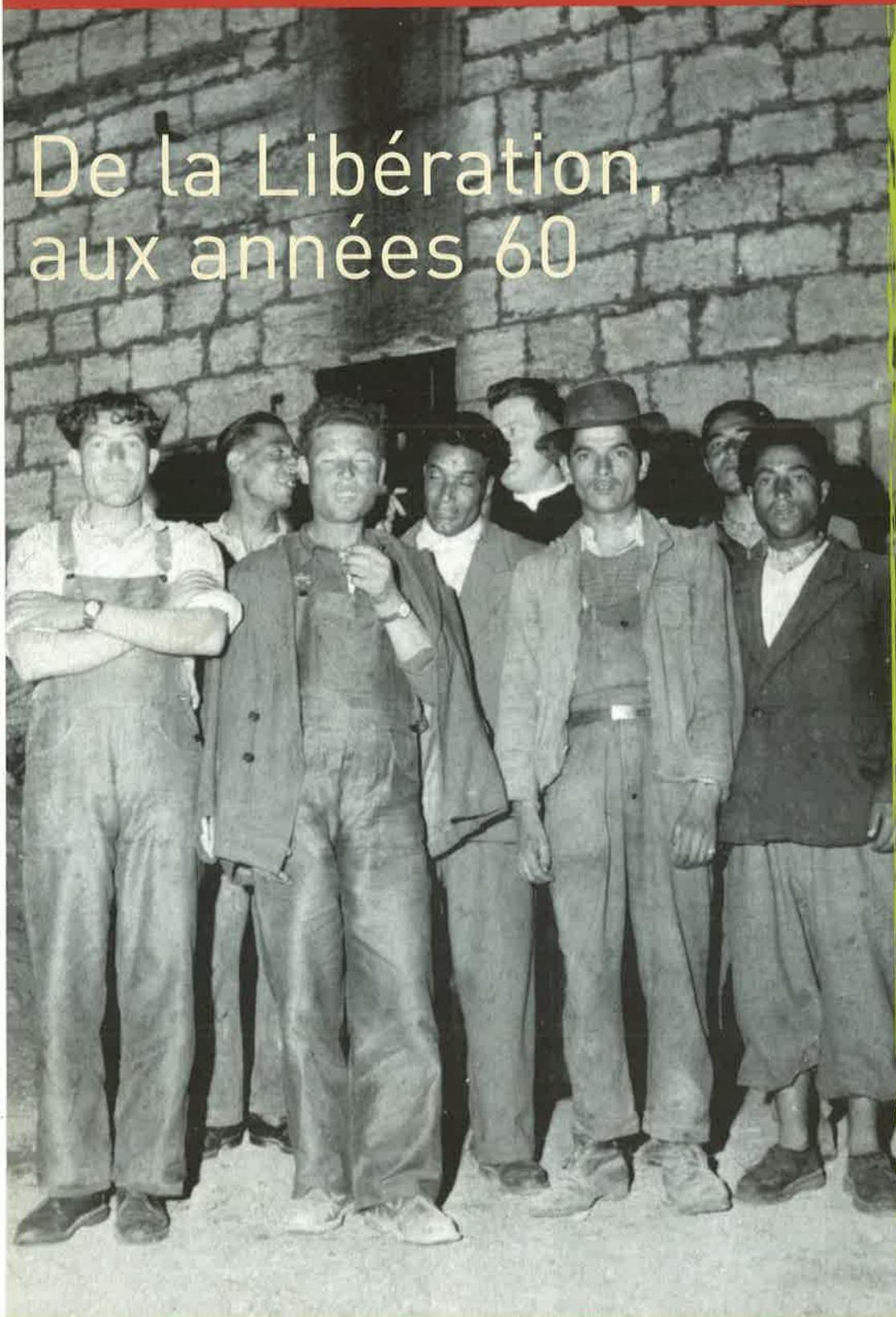


Les Nord-Africains à Besançon

De la Libération,
aux années 60



Remerciements aux collaborateurs de la brochure

Abdel Ghezali

Conseiller municipal délégué
à la Citoyenneté et à la jeunesse,
qui en a suggéré la création
pour permettre la transmission
de la mémoire de cette période
aux jeunes générations.

Joseph Pinard et Jean Ponçot

qui ont été les chevilles ouvrières
de ce travail, par les réunions qu'ils ont
organisées et par leurs compétences
d'historiens

Colette Bourtier

Marie-France Carenzo-Brugvin

**Alain Gagnieux,
Fatima Demougeot,
Colette Isabey,
Louis Martin,
Odile Chopard.**

Remerciements également à

Jean Carbonare

pour son aide si précieuse,

Lucille Lamy

Conseillère municipale déléguée aux
relations intergénérationnelles,

Le Conseil des Sages

qui, après avoir étudié
les migrations italiennes
et espagnoles, avait commencé
à interroger les ouvriers algériens
retraités à Besançon ("D'une rive
à l'autre" édité à l'initiative
du CCAS en 2005),

La Communauté maghrébine de Besançon

**La direction Communication
de la Ville de Besançon.**

Une mention toute spéciale

à **Jean Bévalot**, l'ancien photographe
de la rue Moncey. Il a recherché, à 86
ans, les photos qu'il avait prises avec
l'Abbé Chays probablement en 1952,
« *puisque c'est avant mon mandat
municipal* » a-t-il précisé.

Ses photographies qui illustrent cet
ouvrage sont toutes de cette époque.

Photos de couverture :

Algériens devant la Tour Carrée
photographiés par Jean Bévalot en 1952 ;
Henri Huot, l'Abbé Chays et Jean Carbonare.

Les Nord-Africains à Besançon

Pourquoi ce titre ?

Parce que la presse locale emploie systématiquement
l'expression Nord-Africains pour parler des Maghrébins
vivant à Besançon.

En fait, il s'agit essentiellement des Algériens,
les références aux Marocains et aux Tunisiens étant
rarissimes, malgré la forte participation des troupes
d'originaires des deux protectorats à la libération
d'une partie de la Franche-Comté.

Rappelons que les questions touchant à l'immigration
italienne, espagnole, polonaise avant 1940 ont fait
l'objet d'une étude dans le livre de Joseph Pinard "Du
Noir au Rouge dans le Doubs" (Editions Cêtre).

- p. 3 Un passé restitué**
- p. 4 Dialogue entre Amar et son grand-père**
- p. 8 Dossier Huot**
Un humaniste sans frontière
- p. 12 Dossier Carbonare**
De l'engagement solidaire au combat politique
pour la paix en Algérie
- p. 16 Dossier Chays**
Un trait lumineux dans l'histoire sociale de Besançon
- p. 24 Dossier Etudiants**
L'action des étudiants français et algériens à Besançon
entre 1950 et 1960
- p. 29 Les données chiffrées**
- p. 33 La revue de presse**
- p. 40 Entretiens et témoignages**



Il n'est pas d'arbre solide qui ne soit solidement planté sur ses racines. Il en va ainsi, aussi, pour chacun d'entre nous.

Je souhaite que les racines, toutes les racines, soient reconnues, assumées, respectées. Nombreux sont ceux qui, à raison, dénoncent « *l'ignorance de la mémoire, et le mépris à l'égard des racines historiques des populations issues de l'immigration* ».

La présente brochure veut être une contribution modeste à la découverte d'un passé trop méconnu, mais qui se révèle être très riche. Il ne s'agit pas de palabrer sur les conséquences néfastes de la perte de repères. Il s'agit de restituer tout un vécu longtemps occulté.

Ce travail n'est pas seulement une marque de reconnaissance à l'égard d'une fraction de la population de notre cité. Il sera aussi utile à tous nos concitoyens. Méditons le propos de l'historien et chroniqueur Jacques Julliard : « *le débat sur la nature du racisme ne doit pas faire oublier le problème fondamental qui renaît à toutes époques et sous différentes formes : celui de l'intolérance à l'autre dès lors qu'il est différent* ». L'ignorance engendre le rejet. La connaissance peut faciliter le respect mutuel.

Et il se trouve que si cette histoire comporte des pages sombres, elle est aussi riche de comportements courageux, à contre-courant. Ne soyons pas chauvins, mais nous avons le droit d'être fiers de l'action qui fut menée à Besançon par des militants de convictions différentes mais animés par une même passion de la justice.

Un passé restitué

Nombre de nos lecteurs seront sans doute admiratifs lorsqu'ils découvriront l'œuvre de l'étonnant trio constitué par le franc-maçon Henri Huot, le protestant Jean Carbonare et l'abbé André Chays.

Le fait que des hommes venus d'horizons aussi divers aient su unir leurs efforts pour agir ensemble doit nous servir de leçon en nous incitant à essayer de suivre le formidable exemple qu'ils nous ont donné. Ils n'ont pas seulement cherché à atténuer des misères matérielles et morales. S'ils ont paré au plus pressé, ils ont aussi mis en cause les origines de situations humainement insupportables.

En prenant l'initiative de publier ces pages d'histoire, la municipalité de Besançon souhaite apporter sa pierre à une meilleure compréhension entre habitants vivant dans notre cité, différents par leurs origines, mais dont les cultures peuvent s'enrichir au contact les unes des autres.

Cette brochure vient compléter toute une recherche réalisée au sein de notre Centre Communal d'Action Sociale. Elle prend la suite d'éditions consacrées à l'antisémitisme, aux étrangers d'origine italienne, polonaise, espagnole.

Pour réaliser le présent travail, de nombreux bénévoles ont mis en commun le fruit de leurs recherches.

Qu'ils soient remerciés pour ce labeur patient, en souhaitant que ces pages soient utiles à tous, en particulier aux jeunes. Et utiles, surtout, à l'harmonie si chère à notre ville.

Abdel GHEZALI
Conseiller municipal délégué
à la Citoyenneté et à la jeunesse

Jean-Louis FOUSSERET
Maire de Besançon
Président du Grand Besançon

Dialogue entre Amar et son grand-père

Texte conçu et écrit par Abdel Ghezali et Jean Ponçot à partir de souvenirs et de témoignages.

Amar, né en 1993 à Besançon, est entré à l'école primaire de Montrapon, puis il a commencé des études au collège du Centre. C'est un Bisontin comme les autres, mais son prénom lui a attiré, dès l'école primaire, des remarques plutôt peu sympathiques auxquelles il n'a pas su répondre.

Son père, Ali, lui-même né à Besançon en 1959, ne lui parle guère de son enfance, d'ailleurs peu différente de la sienne, à part qu'il a dû travailler très tôt, sans avoir pu terminer ses études au collège.

C'est son grand-père qui s'est installé à Besançon, après la guerre.

« Pourquoi ? »

C'est la question qu'il lui a souvent posée.

« Pour envoyer de l'argent à la famille en Algérie », c'est la réponse qu'il a toujours entendue.

« Elle en avait besoin, car, là-bas, à Khenchela, la vie est dure et il n'y a pas de travail », ajoutait-il parfois.

Amar voudrait en savoir plus sur le passé de sa famille. Il se tourne, à nouveau vers son grand-père, retraité depuis plus de 10 ans. Il insiste :

Amar : « Pourquoi es-tu venu à Besançon ? »

« A la fin de la guerre, (en 1945) j'ai été démobilisé en Allemagne et ramené en Alsace. En descendant, à pied vers le Sud, j'ai trouvé du travail à Besançon. »

Amar : « Que faisais-tu ? »

« Je creusais des tranchées pour les P.T.T, puis pour la S.N.C.F. »

Documents

Le recours aux troupes coloniales

C'est la prise de conscience du déséquilibre démographique croissant entre France et Allemagne qui a conduit à avoir recours, comme l'écrivait dès 1912 le quotidien *Le Petit Comtois*, aux "inépuisables réserves d'hommes que nous fournirait notre empire colonial". Pendant la Première guerre mondiale on estime à 60 000 le nombre de soldats musulmans morts pour la France. De 1939 à 1945 les pertes des Nord-Africains s'élèvent à plus de 20 000 hommes. Elles furent particulièrement importantes dans notre région comme le montre le nombre de tombes musulmanes recensées dans le Doubs :

- Nécropole nationale de Rougemont : 1 252
- Carrés militaires :
 - Besançon :
 - 4 à Saint-Ferjeux - 42 à Saint-Claude
 - Pays de Montbéliard :
 - 17 à Montbéliard, 7 à Villars les Blamont
 - Baume les Dames : 11

S'agissant de la Première Armée Française, il n'est pas possible de savoir combien de Pieds-Noirs furent tués sur notre sol comtois.



"Carré militaire" à Saint-Claude.

Amar : « Où logeais-tu ? »

« Tu sais, je n'aime pas en parler. Comme il pleuvait, des Algériens m'ont fait une place dans des fortifications près de la rue d'Arènes. Les Bisontins appelaient cela des casemates. J'ai aussi logé dans des wagons désaffectés près de la gare ou dans des baraques en bois, jusqu'à ce que le "Marabout"⁽¹⁾ me loge dans un bâtiment tout neuf, construit pour nous, rue Clémenceau⁽²⁾. »



Documents

Les « casemates » font partie des fortifications construites par Vauban au XVII^e siècle aux limites nord de la ville, entre le quartier Battant et la promenade des Glacis.

Elles se présentent sous la forme d'abris voûtés de quelques mètres de large, et qui s'enfoncent de plus de 5 mètres à l'intérieur des bastions, utilisés alors pour protéger les artilleurs et pour stocker les munitions.

Elles ne sont pas du tout éclairées et très humides. Pour y dormir les Nord-Africains installèrent des fourneaux, avec la difficulté d'évacuer les fumées.

La casemate représentée ici se trouvait près de la porte de Charmont, aujourd'hui détruite mais dont on distingue encore des restes en haut de la rue du grand Charmont, à la limite ouest des Glacis.

On voit que les hommes ne pouvaient se tenir debout qu'au centre de l'abri, et que leurs mouvements étaient limités par une promiscuité très importante.

On remarquera le tuyau de poêle qui sort de la porte d'entrée de la casemate, en bois et construite par les occupants pour protéger leurs maigres biens.

- (1) Voir le dossier sur l'abbé Chays page 16
- (2) Voir le document sur la présence algérienne dans la presse bisontine de 1950 à 1958.

Dialogue entre Amar et son grand-père (suite)

Amar : « Tu as travaillé aussi dans des entreprises comme terrassier puis comme maçon ? »

« Oui, dès 1954 j'ai travaillé à Palente : c'était un grand terrain militaire sur lequel on a construit la "cité de Palente". Monsieur Jean⁽¹⁾ m'a fait embaucher comme manœuvre chez "L'héritier", puis j'ai appris la maçonnerie. Je gagnais un peu mieux ma vie et j'ai pu dès l'année suivante, au mois d'août, retourner en Algérie et j'ai épousé ta grand-mère. Au retour, j'ai dû quitter l'immeuble de la rue Clémenceau, réservé aux célibataires. J'ai trouvé une mesure à Battant, pas loin de la Tour Carrée mais à la naissance de ta tante, j'ai pu être logé dans un H.L.M. grâce à Monsieur Huot⁽²⁾. »

Amar : « Mais, après 1955 c'est la guerre d'Algérie. Quelle a été ta position ? »

« Ce n'était pas facile, on subissait des pressions : il fallait choisir entre le M.T.L.D. et le F.L.N.⁽³⁾ ou payer un tribut sur notre salaire aux deux organisations nationalistes. En plus on recevait de mauvaises nouvelles de là-bas : les lettres nous parlaient d'arrestations, de perquisitions, de violences, de meurtres, de tortures. On ne pouvait plus aller voir là-bas. On n'osait pas en parler sauf "au marabout"⁽⁴⁾ et à "Monsieur Jean". Lui, il est allé dans les maquis algériens⁽¹⁾. Il a confirmé les nouvelles qu'on recevait ; mais il espérait la Paix pour bientôt... Mais ça a duré. On avait peur de la police, des contrôles d'identité, des perquisitions. Les arrestations ont été nombreuses. Même moi, j'ai été arrêté dans un café à Battant, je ne sais pas pourquoi, et j'ai été emmené par la police qui m'a interrogé longtemps, mais j'ai été relâché. Cette peur n'a fait que croître entre 1956 et 1962⁽⁵⁾.

Amar : « Il y avait à l'Université de Besançon des étudiants algériens. Est-ce qu'ils vous ont aidé ? »

« Oui, pendant la guerre. Ils ont été des intermédiaires entre le F.L.N. et nous. Eux aussi ont été souvent arrêtés, poursuivis, emprisonnés même s'ils avaient le soutien efficace des étudiants français⁽⁶⁾. Si-Amer, leader des étudiants algériens, a été tué près de la frontière belge. La police a dit que c'était un accident, mais ses copains n'y croyaient pas... »

(suite page 7)

Documents

Les journaux régionaux sont quasiment muets sur les conditions de travail des ouvriers Nord-Africains. Voici une exception : le 10 octobre 1950 l'hebdomadaire du Parti communiste *le Peuple Comtois* publie sous le titre : "l'exploitation des Nord-Africains", un article consacré au gros chantier ouvert pour enterrer les lignes téléphoniques. Vouloir payer les terrassiers en fonction du nombre de mètres de tranchée creusée, c'était pousser des hommes en quête d'un meilleur salaire à un surmenage évident. Voici un extrait :

L'exploitation des Nord-Africains

« Les Bisontins qui ont hanté ces dernières semaines la rue Gambetta et la rue des Granges ont pu juger de l'état dans lequel on mettait nos principales artères, qui ne seront rendues réellement viables que dans de longs mois.

Ils ont pu apprécier aussi combien étaient durs ces travaux, réalisés en grande partie par des travailleurs nord-africains, que l'on exploite féroce-ment. Malmenés par un contremaître qui a oublié qu'il fut délégué syndical, ils gagnent de 85 à 95 F de l'heure. Rien n'a été prévu pour leur logement et leur hébergement.

Ces malheureux couchent pour la plupart dans les casemates, à la Tour de la Pelote, d'où la police les expulsa. On peut se faire une idée de leur triste existence.

Leur misère n'était pas suffisante sans doute, on voulait les faire travailler aux pièces, à un prix dérisoire (300 francs au mètre). Mardi matin, ils ont abandonné le chantier.

Camarades ouvriers nord-africains, syndiquez-vous pour pouvoir vous défendre.
Camarades ouvriers français, soutenez-les, et ceci dans votre propre intérêt. Votre cause est solidaire de la leur ».

- (1) Voir le dossier Jean Carbonare : de l'engagement humanitaire au combat politique pour la paix en Algérie.
- (2) Voir le dossier consacré à l'engagement d'Henri Huot.
- (3) MTLD : Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques, créé par Messali Hadj dès 1946, d'inspiration nationaliste. FLN : Front de Libération Nationale créé suite à l'insurrection de 1954 pour le droit à l'indépendance.
- (4) Lire le dossier sur l'Abbé Chays "Un combat lumineux dans l'histoire sociale de Besançon".
- (5) Voir la presse bisontine : 1962, année de l'indépendance.
- (6) Voir le dossier sur les étudiants français et algériens à Besançon.

Amar : « En 1962 c'est l'indépendance : tu as opté pour la nationalité algérienne ? »

« Bien sûr, je suis algérien, mais les enfants nés en France devaient choisir à leur majorité. Ton père qui a toujours vécu ici, lorsqu'il a eu 20 ans, en 1978, a opté pour la nationalité française. Il a donc fait son service militaire dans l'armée où j'étais à son âge... C'est drôle... »

Amar : Après 1962, avec l'indépendance, la situation s'est améliorée ?

Un peu, mais on avait l'habitude de vivre entre nous, Algériens. On avait peu de contacts avec les autres, même nous, ta grand-mère et moi, qui vivions en H.L.M. Je parlais un peu plus avec mes collègues de travail, souvent des Portugais ou des Espagnols, et parfois avec les délégués syndicaux⁽¹⁾.

Amar : « Mais alors tes rapports avec les Bisontins ? »

« Oh, à mon arrivée, tout de suite après la guerre, je me suis trouvé isolé, recueilli par des Algériens dans une casemate, je te l'ai dit. La plupart des gens ne nous voyaient pas, ou s'ils nous regardaient, un peu curieusement, ils ne nous parlaient pas. Mais pas tous, par exemple Monsieur Jean, l'Abbé Chays, qu'on appelait le "marabout", ont aidé tous les Algériens à trouver du travail et de quoi se loger. Ils venaient nous voir presque tous les jours. Ils nous ont aidé pour remplir nos papiers, pour faire nos démarches. »

Amar : « C'étaient les seuls ? »

« Non, ce n'est pas ce que je voulais dire, autour d'eux il y avait des groupes formés d'hommes, de femmes et de jeunes, qui rédigeaient les lettres de ceux qui ne savaient pas écrire pour continuer à communiquer avec nos familles laissées en Algérie. Certains nous ont donné des cours d'alphabétisation, d'autres nous ont aidé auprès des offices H.L.M., de la sécurité sociale où auprès des administrations et des patrons⁽²⁾. La municipalité nous a aussi aidés avec des subventions et en construisant des maisons en bois pour remplacer le bidonville des Founottes. Monsieur Huot a, lui aussi, fait beaucoup pour nous⁽³⁾. »

Amar : « Donne moi un exemple qui t'a particulièrement touché »

« Ta grand-mère quand je l'ai amenée d'Algérie à Besançon ne savait pas lire le français : elle n'osait pas sortir toute seule, elle ne pouvait pas connaître le nom des rues ; elle avait peur d'accoster un Bisontin « je ne le connais pas » disait-elle. C'est moi qui faisais les commissions, parce qu'elle ne savait ni lire les étiquettes, ni voir les prix. C'est beaucoup plus tard qu'elle a participé à un groupe de femmes de son âge, pour apprendre à lire, je crois avec Mlle Bourlier : elle voulait comprendre les bulletins de ton père, entré dans la grande classe. Cela n'a pas été facile pour elle, mais « c'est important » disait-elle. Elle a osé progressivement sortir, d'abord dans le quartier, puis, toute seule en ville et faire des achats. J'ai été surpris lorsqu'elle a montré la première paire de bas nylon qu'elle venait d'acheter ! c'était le symbole de son évolution ! »



- ▶ (1) Louis Martin, par exemple qui fut, en tant que maçon, délégué syndical du bâtiment entre 1950 et 1958.
- (2) Tous n'ont pas pu être cités dans les dossiers qui suivent, ils voudront bien nous excuser.
- (3) Voir le dossier Henri Huot : un humaniste sans frontières, page 8.

Intérieur de la Tour Carrée.



Henri Huot : un humaniste sans frontière

Henri Huot, originaire de la Haute-Marne arrive à Besançon en 1942 : son épouse est institutrice à Beure, lui est nommé au Lycée Victor Hugo en 7^{ème} (actuel collège du Centre où existaient encore des classes primaires). Il entre très vite dans la résistance à l'occupation nazie. Dès la fin de la guerre, d'origine très modeste, il s'intéresse aux questions sociales. En 1952, il est contacté par Jean Carbonare qui lui décrit la situation des travailleurs algériens dans notre ville. Il l'aide, notamment pour créer un comité d'accueil aux travailleurs migrants dont il devient un membre actif.

Une aide sociale à tous les sans abris d'où qu'ils viennent, même d'Algérie

En 1953, Jean Minjoz redevient Maire de Besançon, grâce au soutien des radicaux conduits par un partisan de Mendès France, Maître Kohler. Ce jeune avocat assurera plus tard la défense de militants français...et suisses traduits en justice parce qu'ils étaient accusés de complicité avec le F.L.N. Dans le cadre de la campagne des élections municipales de 1953, Henri Huot, jeune professeur au lycée Victor Hugo, jette un pavé dans la mare en publiant un article retentissant que nous reproduisons in extenso. (Photo en bas de page)

Cette prise de position est extrêmement courageuse. Les campagnes électorales donnent lieu parfois à des prises de position démagogiques. Or, Henri Huot n'hésitait pas à aller à contre-courant. Il ne s'agissait pas de tenter de récupérer des voix : quoique français, les Algériens n'étaient pas électeurs. Au contraire, un engagement en leur faveur pouvait provoquer des réactions négatives : il n'existait pas un racisme agressif mais la plus grande partie de la population se moquait du sort de ceux que l'on appelait les "Mohammed", "les Sidis".

Demander à la municipalité de se préoccuper de leur sort n'était pas populaire : les conditions de vie lamentables de ces immigrés ne dérangeaient pas grand monde...

Henri Huot invoque les initiatives d'un homme dont il ne cite pas le nom et qui s'est engagé dans l'action pour soulager une grande misère. C'est de Jean Carbonare - dont nous parlerons plus loin - qu'il s'agit.

Le "Fourneau économique" qui a servi des repas aux Nord-Africains en détresse est une vieille institution, tenue depuis 1801 par les Sœurs de la Charité pour donner à manger aux personnes sans ressources.

Elu socialiste au conseil municipal, Henri Huot se spécialisera très vite dans les questions sociales, devenant le bras droit de Jean Minjoz dans ce domaine. Les engagements pris dans le cadre de la campagne électorale seront respectés avec une action concertée entre la municipalité, l'Association d'Accueil des Travailleurs Etrangers et Migrants (AATEM), animée par toute une équipe de bénévoles parmi lesquels on compte notamment Jean Carbonare, l'abbé Chays (voir dossiers plus loin) et un haut fonctionnaire de la Préfecture, Maurice Landau, une femme énergique, Madame Netter.

La misère des Nord-Africains

Un des problèmes les plus douloureux est celui des nord-africains et je renonce à décrire ici l'affreuse misère de ces malheureux désertés que la municipalité de Besançon a d'abord résolument ignorés.

Si cette détresse sans nom a pu être atténuée, si plus de cinquante nord-africains ne sont pas morts de faim dans la neige, c'est grâce à l'initiative courageuse d'un homme qui n'appartient à aucun parti politique et qui a commencé par lutter tout seul, payant de son temps, de sa peine, de sa bourse, multipliant les démarches à la municipalité, à la préfecture, à la Croix-Rouge et ailleurs et se heurtant le plus souvent à l'ignorance, à l'incompréhension, à l'apathie des pouvoirs constitués.

Il dut bientôt s'apercevoir que, seul, il était trop faible aussi bien devant la misère à combattre que devant l'inertie et la lenteur des pouvoirs publics. C'est alors qu'il constitua un « Comité d'Accueil aux Nord-Africains » avec quelques personnes de bonne volonté choisies au hasard de ses connaissances.

Le comité, animé exclusivement par des sentiments d'humanité et de reconnaissance (car beaucoup de nord-africains sont d'anciens combattants couverts de décora-

tions) s'est préoccupé de recueillir de l'argent pour assurer au moins un repas par jour au « fourneau économique » à chaque chômeur N-A : et pour cela il a fait appel à toutes les bonnes volontés. Cet appel a été généralement entendu, par une élite au cœur bien placé, aussi bien par des libres-penseurs que par des catholiques militants, par des socialistes, que par des conservateurs. Je dois même à la vérité de signaler une importante contribution des milieux catholiques et du Secours catholique lui-même. Mais je dois aussi ajouter, puisque l'occasion m'en est fournie, que trois

des sept membres du Comité d'Accueil se trouvent être des socialistes dont les représentants au conseil municipal sont intervenus à plusieurs reprises à la mairie et à la préfecture pour accélérer la mise en place du Centre d'Accueil, obtenir une subvention du département, donner du travail aux nord-africains dans les chantiers de chômage.

Actuellement, les beaux jours sont revenus; les chômeurs algériens sont proportionnellement moins nombreux qu'en hiver, et les conséquences du chômage sont moins dramatiques que sous la rei-

ge; mais la situation financière du comité n'est pas brillante. La promesse de subventions lui a permis de faire des dettes pour pallier les besoins les plus pressants à la fin de l'hiver. Mais il faudra beaucoup d'argent pour faire face à la situation à la fin de l'automne prochain, et il est clair que le comité aura besoin, pour accomplir la mission dont il s'est librement chargé, de l'aide la plus large, non seulement de la population, mais aussi de la ville, du département, et surtout de l'Etat, car il est évident que le problème est d'ordre national.

Je puis affirmer avec une tranquille certitude, qu'une municipalité à direction socialiste accorderait sans hésitation la priorité au règlement de ce problème. Les vrais socialistes ne sont pas des « hommes d'affaires » ils s'intéressent à des hommes qui souffrent, qu'ils soient d'Ouargla ou de Battant, plus qu'à la prospérité du Casino. Et ils ont fait un bénéfice chaque fois qu'ils ont supprimé ou même seulement diminué une misère ou une injustice sociale.

Henri HUOT
Professeur
Candidat socialiste.

La priorité sera accordée à la création d'un foyer pour loger les travailleurs célibataires (avenue Clémenceau : 240 places avec des chambres de 4 lits).

Les choses n'allaient pas de soi : des Algériens ne voulaient pas quitter leurs abris de fortune parce qu'il fallait désormais payer un loyer fût-il modique. Dans une note, Henri Huot écrit : « Il fallut faire évacuer les casemates, aussitôt murées, et transporter d'autorité les occupants d'une baraque qui fut brûlée par les pompiers, les rats fuyant de toutes parts devant le feu ».

Il fallut ensuite s'occuper des familles : construction aux Founottes de pavillons de bois pour remplacer le bidonville existant, des tours "Amitié" à Saint-Ferjeux. Mais Henri Huot ne se contentait pas de mettre de la pommade sur des plaies, sans mettre en cause les raisons d'une situation inadmissible. Il militait aussi pour faire reconnaître les droits et la dignité des Nord-Africains.

Pendant la guerre d'Algérie, il s'opposa, au sein du Parti socialiste, à la politique du gouvernement de Guy Mollet et demanda l'ouverture de négociations avec les nationalistes.

Il appuya, en 1956, l'envoi en mission dans les Aurès de son ami Carbonare pour établir un dialogue avec les responsables de l'insurrection (voir plus loin).

L'adjoint aux affaires sociales était sensible à tous les problèmes. Ainsi, il ne prit pas de vacances pendant l'été 1962 pour s'occuper de l'accueil des Pieds-Noirs hébergés d'urgence, à la hâte, dans des locaux sommairement aménagés (par exemple à l'école d'Helvétie) avant que des crédits ne soient dégagés pour des constructions en dur.

Henri Huot intervint aussi pour procurer des logements aux harkis et à leurs familles (opération des Montarmots).

Toutes ces actions allaient de pair avec un souci permanent des contacts humains. Pendant des années, le matin du 1^{er} janvier, la municipalité, maire en tête, allait souhaiter la bonne année aux résidents du foyer de l'avenue Clémenceau.

Ainsi étaient tenus les deux bouts de la chaîne : initiatives concrètes pour mettre fin à des situations inhumaines, gestes symboliques pour reconnaître la place dans la cité d'une population marginalisée.



Intérieur de la Tour Carrée.

L'aide sociale à tous quel que soit l'âge

Henri Huot est interpellé en 1959 par le Président de la section bisontine de la Mutuelle nationale des étudiants de France sur la situation précaire de certains jeunes ménages étudiants, souvent boursiers. En effet, la cité universitaire de Canot, la seule qui existe à cette époque, ne loge que des garçons ; les jeunes étudiantes logent au "foyer" rue du Chapitre. Aucune mixité n'est tolérée. Déjà les chambres sont chères en ville et les ménages étudiants n'ont pas de recours.

Henri Huot permet en 1960 à la mutuelle étudiante de meubler 20 logements neufs dans la "cité des 408" à la Grette. Gérés longtemps par cet organisme étudiant, ils le sont maintenant par le CROUS.

Notons que des étudiants algériens, mariés à des Françaises en ont bénéficiés.

La création du Minimum social garanti (M.S.G) s'adresse dès 1968 aux personnes âgées avec peu de ressources. Henri Huot était frappé par le nombre

considérable de "retraités" qui avaient travaillé avant 1946, date de la création des retraites, et qui par conséquent se trouvaient hors du système. Ils avaient parfois cotisé quelques années en fin de carrière, mais leurs retraites étaient faibles. Eux et plus encore les veuves vivaient dans la misère.

Henri Huot propose au conseil municipal de créer une allocation pour compléter les revenus de ces personnes afin qu'ils atteignent 65 % de ce qui était alors l'équivalent du SMIC.

Plus tard, lorsque les retraités aux rabais auront fortement diminué, le MSG s'appliquera à d'autres personnes, comme "les filles mères" (terme de l'époque) puis, après le début de la crise économique, aux chômeurs de longue durée.

C'est, en fait, l'ancêtre du R.M.I. D'ailleurs, Michel Rocard s'en inspirera en 1989 en consultant Marguerite Vieille Marchiset qui avait pris la succession d'Henri Huot à la délégation des affaires sociales.

Les rapatriés à Besançon

On ne saurait oublier que les Pieds-Noirs ont aussi payé un lourd tribut à la Libération dans les rangs de la Première Armée Française. La conscience de ce passé vite oublié a accru l'amertume de ceux que l'exode de 1962 a conduits à venir chez nous et ce d'autant plus que les "repliés", comme on les appela d'abord, étaient parfois assimilés aux gros colons, alors qu'ils étaient le plus souvent petits commerçants, artisans, fonctionnaires, employés, ouvriers.

Mais on peut dire qu'à Besançon, les autorités civiles et religieuses ont fait de leur mieux pour organiser l'accueil. En particulier l'adjoint Henri Huot, qui sacrifia ses vacances pour coordonner les mesures d'urgence dans les centres d'hébergement improvisés au Kursaal, au fort Beauregard, au gymnase d'Arènes, à l'école d'Helvétie, etc...

Il fallut ensuite prendre les mesures nécessaires, sous l'impulsion du maire, Jean Minjoz, pour bâtir des logements (178 dossiers avaient été déposés aux HLM, rue du Stand, en haut de la rue de Vesoul, aux Montarmots, etc...).

Très rapidement, malgré les meurtrissures et la nostalgie, ceux qui avaient perdu leurs biens et l'espoir du retour se sont intégrés à la population bisontine.

Rappel de faits historiques sur le nombre d'hommes engagés par l'armée française entre 1954 et 1962 sous l'appellation Harkis

Un rapport transmis à l'ONU le 19 mars 1962 par le Colonel de Saint-Salvy, fait état de 260 000 hommes, tous appelés communément sous le nom de Harkis qu'ils soient militaires engagés ou supplétifs de l'armée française.

Les statistiques concernant le rapatriement des Harkis entre juin 1962 et la fin de l'année 1963 font état d'environ 65 000 hommes rapatriés avec leurs familles. Les femmes et les enfants ne sont pas comptabilisés dans ce chiffre. Plus de 160 000 Harkis ont été abandonnés en Algérie en 1962. Ainsi, de 1964 à 1966, des Harkis continuent de se réfugier en France à titre individuel et par leurs propres moyens

En ce qui concerne l'implantation de la population des rapatriés Harkis dans le département du Doubs, selon une étude et enquête sociologique sur la répartition de la population Harki par département de Saliha Abdellatif (dans Hommes et Migrations : les Harkis et leurs enfants n°1135, septembre 1990, p. 40), en 1966 : 488 familles de Harkis sont comptabilisées sur tout le département du Doubs dont plus de la moitié dans l'agglomération de la ville de Besançon.

Un nouveau recensement effectué en 1986 à la demande de l'association nationale F.N.R.F.C.I. (Front National des Rapatriés Français à Confession Islamique) présidée à l'époque par Monsieur Doudou Rabah pour la section du Département du Doubs, faisait état de 428 familles dont 2/3 dans l'agglomération de Besançon et 1/3 dans l'agglomération de Montbéliard, représentant avec leurs enfants environ 3 000 personnes.

L'implantation des familles Harkis à partir de 1962 s'est faite à Besançon dans les bâtiments au chemin des Montarmots, dans les bâtiments des rapatriés rue de Vesoul - Saint-Claude, Montrapon, Orchamps, Palente, et dans le Doubs, dans les préfabriqués de Franois, de Saône et du camp militaire du Valdahon.

Djilalli Sahlaoui
Président de l'Association
"Francs-Comtois Rapatriés
Toutes Générations"



Il s'agit d'une photographie d'Arnaud Castagnede qui illustre l'article de Pierre Laurent dans l'Est républicain du 17 février 2006 lors des retrouvailles à l'Hôtel de Ville, entre Jean Carbonare et des Algériens aujourd'hui retraités à Besançon.

Jean Carbonare : de l'engagement solidaire au combat politique pour la paix en Algérie

Jean Carbonare, né en 1926, d'un père d'origine italienne et d'une mère protestante de Montbéliard est orphelin à l'âge de 12 ans. Recueilli par une famille protestante de Besançon, il découvre à 16 ans, pendant l'occupation allemande, pour la première fois, les conséquences de la colonisation et de la guerre.

La solidarité avec les victimes de la colonisation

En effet, les Nazis sont décidés à se débarrasser de tirailleurs sénégalais, malades, inaptes au travail, mais couverts par le statut de prisonniers de guerre depuis la défaite française de mai/juin 1940. Ils les envoient dans des hôpitaux pour y achever leur vie, sans soins adaptés. C'est à l'hôpital Saint-Jacques de Besançon que Jean Carbonare découvre ce problème : une soixantaine d'entre eux, la plupart tuberculeux, sont parqués dans une chambre commune, véritable mouiroir. Il en parle à la paroisse réformée de Besançon. Celle-ci proposera, à chacun d'eux, une marraïne pour amoindrir leurs souffrances physiques et morales.

Jean Carbonare continue ses études et passe le concours des Arts et Métiers. Cependant, après la guerre, il interrompt celles-ci pour travailler dans le commerce de sa famille d'accueil, Grande Rue. Chaque jour, il traverse le pont Battant où il croise parfois des travailleurs d'origine algérienne, mal vêtus. Un jour, en 1948, il entame avec deux d'entre eux, originaires des Aurès, une conversation. Il apprend que démobilisés sur place en 1945, sans indemnité de retour, ils ont trouvé du travail à Besançon. Ils logent, comme des rats, dans les casemates des anciennes fortifications de la ville car, ils envoient l'essentiel de leur paye à leurs familles qui habitent dans des zones rurales très pauvres. Ils ne gardent pour eux que le strict nécessaire à leur survie.

C'est une nouvelle découverte des méfaits de la colonisation. Jean Carbonare pare au plus pressé à partir de ses propres deniers. Dès 1952, il ne peut plus faire face : il rencontre Henri Huot, instituteur au collège Victor Hugo, qui accepte d'entrer dans une association qui pourrait prendre le relais grâce à des dons ou des subventions. Ainsi va naître, dans la salle à manger de Jean Carbonare, une association d'accueil aux travailleurs algériens qui deviendra l'A.A.T.E.M. Très vite Jean Carbonare en est l'un des piliers ; l'autre est l'abbé Chays qui, parallèlement, grâce aux quêtes lors de ses prêches, fournit une aide matérielle et morale aux travailleurs étrangers.

Ainsi, l'association pourra régler les problèmes les plus urgents. Elle pourra même embaucher un jeune étudiant pour aider les travailleurs nord-africains à rédiger leurs demandes auprès de leurs employeurs ou des administrations, dans une salle paroissiale de l'Église réformée, quai Vauban.



Entrée d'une casemate occupée par des algériens.

Aux élections municipales de 1953, Henri Huot, grâce aux nombreux "votes préférentiels" alors possibles, entre au conseil municipal aux côtés de Jean Minjoz élu maire. Désormais, l'association pourra bénéficier de l'oreille attentive de la municipalité.

Le plus urgent pour l'association est de fournir un logement décent aux travailleurs algériens. Avec la caution de la municipalité, la caisse nationale d'allocations familiales, dirigée par Gilbert Vieille, acquiert un terrain rue Clémenceau pour y construire un centre d'hébergement dont l'association sera gestionnaire.

Le logement de la plupart d'entre eux, célibataires ou sans famille à Besançon, sera assuré par une contribution mensuelle légère, mais que certains sont tentés de refuser pour ne pas diminuer les sommes envoyées à leur famille en Algérie. La municipalité devra, après l'inauguration des locaux en 1956, faire murer les casemates et brûler les baraques en bois près des portes de Battant pour régler définitivement cette situation.

Restait le problème du logement des familles. Dès 1948, Jean Carbonare avait pu loger M. Farez de Khenchela, qui avait fait venir son épouse dans les locaux d'une écluse désaffectée. Mais, leur jeune

enfant de 3 ans fut retrouvé plus tard noyé dans le canal. Il fallait trouver d'autres solutions.

Certaines familles algériennes s'étaient regroupées sur un terrain vague et isolé, à l'extérieur de la ville au lieu-dit "les Founottes". Ils avaient assemblé des planches et des tôles pour en faire des habitations précaires. C'est l'époque où l'abbé Pierre dénonce l'existence de taudis. Le conseil municipal décidera la construction de pavillons en bois pour faire disparaître ce petit bidonville bisontin.

Mais ces pavillons furent très vite surpeuplés, des constructions légères se multiplièrent jusqu'en 1974, d'autant plus que des ferrailleurs vinrent également s'y installer. A cette date, la ville construisit des pavillons en dur, sans pour autant régler tous les problèmes. Ce lieu fut appelé "l'Escale", nom symbolique dans une perspective d'intégration ultérieure dans l'habitat bisontin. Beaucoup d'enfants trouvèrent là un espace apprécié (voir le livre d'Amor Hakkar "La cité des fausses notes" - édition Petrelle).

Ainsi des liens étroits s'étaient établis entre la communauté algérienne, Jean Carbonare et l'abbé Chays dès le début des années 50 au milieu de difficultés nombreuses. Or, à la même époque, naissait le nationalisme algérien dans le contexte de la décolonisation et les premiers attentats à l'automne 1954. Bien sûr, les nouvelles s'échangent entre les travailleurs algériens de Besançon et leurs familles dans les Aurès. Ils reçoivent des nouvelles alarmantes concernant les mesures de répressions menées par l'armée française, qui se traduisent par des arrestations, des exécutions, et parfois des tortures pour faire parler les suspects. Ils en parlent souvent à Jean Carbonare ou à l'abbé Chays qui ont toute leur confiance. L'un et l'autre prirent une attitude très claire : pour rompre le cycle de la violence, il faut négocier avec ceux qui se battent.

L'engagement politique pour la paix en Algérie

En 1956, la victoire du "front républicain" donne naissance au gouvernement Guy Mollet, qui envisage, à sa formation, de recourir à des négociations pour établir la paix en Algérie.

Sur les conseils d'Henri Huot, Jean Minjoz, maire de Besançon et nouveau Secrétaire d'Etat au travail, propose à Jean Carbonare d'organiser, pour le compte du gouvernement français, des contacts officieux avec des responsables de l'Armée de Libération Nationale dans le maquis des Aurès, afin de mieux cerner les conditions d'une

négociation efficace. Des garanties étaient données à Jean Carbonare pour lui et ses intermédiaires algériens.

Parti dans un avion du ministère de l'Air à Alger, il retrouve à Ain Beda son ami bisontin Mohamed Hamiar qui avait obtenu les contacts nécessaires avec les responsables de l'A.L.N. des Aurès. Ainsi commença une nuit mémorable à travers les Djebels, non sans risque, mais qui permit à Jean Carbonare de rapporter, pour le gouvernement français, un message très clair : la reconnaissance du fait national algérien par un vote du Parlement français permettrait un cessez-le-feu immédiat et le début des négociations.

Entre-temps, Guy Mollet, parti à Alger pour y installer le général Catroux comme gouverneur, reçoit un accueil violent des Français d'Algérie qui exigent la nomination d'un autre gouverneur ; ce sera Robert Lacoste.

C'est à lui que Jean Carbonare doit rendre compte de sa mission. Robert Lacoste refuse immédiatement les conditions d'une négociation ; il fait sienne l'idée de l'Algérie française. C'est donc la voie de la guerre contre les maquisards qui est décidée sous le terme de pacification.

Jean Carbonare multiplie les conférences contre cette politique. En 1957, il abandonne sa place dans le commerce de la Grande Rue pour entrer au centre de formation des apprentis. Il partage sa vie avec les travailleurs immigrés de manière plus quotidienne. La police qui ne respecte plus les engagements du gouvernement Guy Mollet arrête Mohamed Hamiar ; elle le relâche avant Noël. Jean Carbonare, certain qu'il sera envoyé au camp d'internement, décide de le faire passer en Suisse, avec l'aide du pasteur Lochard. Il le conduisit à Montreux chez Ferrat Abbas, devenu président du gouvernement provisoire algérien. Cette première rencontre eut lieu à l'hôtel des Palmiers.

En mai 1958, la 4^{ème} République s'effondre sous l'action des activistes de l'Algérie française et de l'armée ; le Général De Gaulle est appelé au pouvoir. La 5^{ème} République ne semble pas respecter les engagements de la précédente concernant Jean Carbonare : en août 1958, il est arrêté à Besançon, accusé d'avoir aidé Mohamed Hamiar à se réfugier en Suisse. Interrogé par le patron de la D.S.T. de Dijon, il sera, cependant, rapidement relâché.

Avec Marguerite son épouse, il part pour Grenoble. Quelques mois plus tard, il est contacté par le ministre des Travaux publics Robert Buron, qui lui demande de reprendre les contacts avec les nationalistes algériens. Il rencontre souvent Fehrat Abbas en Suisse et à plusieurs reprises, il fait le voyage de Tunis pour rencontrer l'A.L.N.

Au service de l'Afrique

En 1961, il accepte une mission de la CIMADE, une O.N.G. d'origine protestante, pour entreprendre le reboisement de l'est algérien. Il s'installe à Constantine et peut facilement garder le contact avec l'A.L.N. Il rend compte à Robert Buron de l'évolution des conditions de la paix.

Pour le septième anniversaire du soulèvement de 1954, le FLN a prévu une grande manifestation à Constantine avec défilés et drapeaux. L'armée française a décidé de casser cette manifestation, même en tirant sur la foule. Jean Carbonare sera un intermédiaire entre l'A.L.N. et le préfet de Constantine pour éviter l'affrontement : les Algériens ne déborderont pas de la Medina, les troupes françaises n'entreront pas dans celle-ci. L'accord fut respecté de part et d'autre. Quelques mois plus tard, les bases d'une négociation sont enfin mises au point. Le 11 avril 1962, Robert Buron tient à remercier personnellement Jean Carbonare. (lettre ci-contre)

Le référendum sur la paix en Algérie est positif, l'indépendance est proclamée en juillet. Jean Carbonare donne une impulsion nouvelle aux travaux entrepris dans le cadre de la CIMADE. Le gouvernement algérien s'intéresse à son action. Le Président Ben Bella lui écrit personnellement le 19 janvier 1963. (lettre ci-contre)

Ainsi furent mis en route les chantiers populaires de reboisement ; l'ONU soutiendra cette initiative dans le cadre du Programme Alimentaire dans le Monde (P.A.M.). Le Centre d'information des Nations unies estime que « c'est, sans doute, le plus vaste projet de mobilisation de main-d'œuvre en Algérie (environ 30 000 travailleurs) et l'un des plus importants projets soutenus par le PAM dans le monde ». 12 millions d'arbres seront plantés annuellement, des travaux d'irrigation et de défense des sols accompagneront les chantiers. Parallèlement, Jean Carbonare occupe le poste de chef du département recherche, études et réalisation à l'université de Constantine, jusqu'en 1975.

Après 1975, Jean Carbonare part d'abord au Sénégal où le réclame un ancien étudiant de Besançon et de Grenoble : Abdoulaye Wade, devenu le chef du principal parti d'opposition dans son pays. Il lancera, à Touba, aux confins du Sahel, dans une contrée quasi désertique, un vaste chantier d'utilisation de l'eau pour y développer une plantation de bananes qui permettra de récolter 12 000 tonnes de bananes par an. Il travaillera ensuite dans la région des grands lacs. Il alertera le gouvernement français, après un séjour au Rwanda, des dangers de la politique des ex-puissances coloniales dans cette zone et qui devait conduire au génocide des Tutsis. Après le drame, il sera le directeur adjoint de l'Agence rwandaise pour le développement.

RD/DP

11 avril 1962

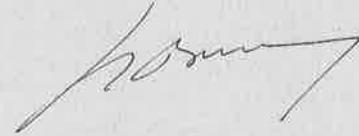
Cher Ami,

J'ai bien reçu votre lettre du 22 mars et m'excuse d'avoir tant tardé à vous en remercier.

Vous êtes de ceux qui, inlassablement, avez tissé des liens entre les deux Communautés et aussi entre dirigeants français et dirigeants FLN et qui n'avez jamais hésité à retendre un autre fil quand le premier était cassé et, de ceci, nous pouvons vous être reconnaissants.

Je suis heureux de savoir que vous êtes à Constantine et que vous faites l'application pratique de ce que à quoi vous tenez tant. J'aimerais que vous continuiez de me tenir au courant de l'état d'esprit à Constantine. Je suis très averti de la situation d'Alger et d'Oran d'une part, aisément informé de ce qui se passe dans le bled mais mal du climat des grandes villes.

Je vous prie de croire, cher Ami, à mon fidèle souvenir.



Monsieur CARBONARE

Lettre envoyée par Robert Buron, ministre du Général De Gaulle, à Jean Carbonare.

ALGERIE
LE 19 JANVIER 1963

Alger le 19 Janvier 1963

Le Président du Conseil

Monsieur CARBONARE
C. C. S. A.
21 Boulevard Mercier

- CONSTANTINE -

Monsieur,

Nous attachons un intérêt exceptionnel au développement du programme de reboisement que votre Comité réalise dans l'est algérien.

Nous vous demandons de bien vouloir étudier et réaliser le plus rapidement possible une extension de ce programme.

Nous souhaitons qu'à travers cette tâche profondément humaine s'établissent des relations fraternelles et constructives permettant une meilleure compréhension entre tous les peuples.

Veuillez croire, Monsieur, à toute ma collaboration.

Le Président du Conseil



Ben Bella

Lettre envoyée par Ben Bella, Président du Gouvernement algérien, à Jean Carbonare.



L'abbé Chays sur une "BSA 350 cm³ Gold Star" (Il est membre de l'Amicale des Motocyclistes du Doubs).

L'abbé Chays : un trait lumineux dans l'histoire sociale de Besançon

André Chays est né le 9 juillet 1922 à Vercel dans le Doubs. Dès l'âge de 12 ans, il exprime le désir de devenir prêtre. Le jeune abbé, ordonné à Besançon en 1946, pense au ministère actif des paroisses ouvrières, mais il est envoyé à Rome pour se spécialiser en droit canon.

Durant la deuxième guerre mondiale, en 1944, il s'engage dans la 9^{ème} DIC (Division d'Infanterie Coloniale), au sein de la "1^{ère} armée française" qui, sous le commandement du général de Lattre de Tassigny, compte 500 000 hommes, et parmi eux, 300 000 Africains et Maghrébins⁽¹⁾. Il découvre ces



hommes, dont il partage l'amitié, témoin de leur courage. Il en est d'autant plus affecté lorsqu'il les voit tomber nombreux au combat pour la France, mais surtout à la Libération, lorsqu'il prend conscience de l'absence de reconnaissance à leur égard, en particulier lors d'une commémoration à Pont de Roide⁽²⁾. Il en éprouve un fort sentiment d'injustice et une sorte de dette à leur égard.

En 1945, André Chays est scandalisé devant les massacres de Sétif⁽³⁾, qui font suite aux commémorations du 8 mai, en Algérie.

A partir d'octobre 1950, il fait partie du corps professoral du grand séminaire, à la fois comme professeur de droit canon et de théologie et économiste de l'établissement. Il y restera trente-deux ans, jusqu'à sa retraite. Mais pendant plus de trente-cinq ans, c'est dans un domaine bien différent que s'exerce son véritable charisme : celui de l'accueil et de l'aide au service des travailleurs algériens.

Il s'indigne devant les conditions d'hébergement et le dénuement des travailleurs maghrébins qui commencent à arriver dans la région franc-comtoise. Au début des années cinquante, en effet, l'industrie est en plein essor. La période de croissance rapide de la capitale comtoise conduit les entrepreneurs, en particulier du bâtiment, à faire appel à de la main-d'œuvre immigrée. Mais il semble que rien n'ait été vraiment prévu pour l'accueillir. Ces hommes, venus généralement seuls, ne trouvent pour tout abri que les casemates des anciennes fortifications du quartier de Battant, des wagons désaffectés à la gare de triage, ou même de vieux camions.

Refus de l'indifférence au sort des "Nord-Africains"

En cette fin d'année 1951, Monseigneur Dubourg - Archevêque de Besançon - parle à André Chays de la situation déplorable dans laquelle se trouvent les travailleurs algériens. Le jeune Abbé s'en émeut et se mobilise. Dès 1952, il se réunit avec d'autres personnes préoccupées par ces questions. Elles viennent de milieux divers : professionnels, politiques, syndicaux et religieux, avec un trio de choc : Jean Carbonare (le protestant engagé), Henri Huot, (le membre du Grand Orient de France) et l'abbé Chays (le catholique) ; puis bien d'autres comme Maurice Landau, ancien chef de bureau à la préfecture.

D'après leurs témoignages, une réelle amitié s'établit aussitôt entre eux : ils se réunissent régulièrement, pour voir comment sensibiliser le grand public et venir en aide à ces hommes. C'est grâce à leurs initiatives que des issues sont trouvées à certaines situations dramatiques et que s'amorce une politique d'accueil, puis d'hébergement, dans des logements plus décentes que ceux de l'arrivée.

- ▶ (1) Dominique Lormier, Historien "C'est nous les Africains, l'épopée de l'armée française d'Afrique 1940-1945" chez Calman Levy 2006.
- (2) A Pont de Roide en 1944 : « *Ce premier contact avec la guerre le marquera durablement*, écrit Jean-Pierre Bonaiti, son neveu. *Ordre avait été donné de prendre d'assaut une colline où s'étaient retranchés les Allemands mais au prix de lourdes pertes : une vingtaine de morts dont de nombreux Maghrébins* ». Après la Libération et une cérémonie souvenir sur place, l'Abbé s'étonne auprès du jeune sous-préfet, apparemment mal informé, qu'on ait honoré les victimes, sans rien mentionner de leur origine.
- (3) Le 8 mai 1945 fut l'occasion de manifestations anti-coloniales qui déclenchèrent une violente répression et des exactions sans commune mesure dans le Constantinois, notamment à Sétif, Guelma et Kheratta. Les chiffres des victimes côté algérien n'ont jamais été confirmés, variant entre 1 500 et 50 000.

EMOUVANTE SOIREE « GRAMMONT » AVEC LES NORD-AFRICAINS

Sous la présidence de S. Exc. Mgr Béjot, en présence d'une belle assistance où l'on remarquait plusieurs Algériens, M. l'abbé Chays a pris la parole pour évoquer devant nous l'angoissant problème de la présence arabe en France et tout particulièrement dans notre cité.

Ensemble, ils créent une association de fait, qui prend plus tard le nom d'"AATEM" ("Accueil aux Travailleurs Etrangers et Migrants de Besançon") et dont le siège est au grand séminaire, 20 rue Mégevand. L'abbé Chays reste vice-président de cette association jusqu'à sa mort. Il en est l'une des chevilles ouvrières pendant trente-cinq ans. « Il était le recours dit Henri Huot, on venait le trouver pour un logement, un emploi, pour raccommo-der un mariage. Il écoutait tout le monde. Il était toujours là pour tout arranger... ; chacun pourrait dire qu'il a été très vite conquis par la cordialité de son accueil, par sa philosophie bienveillante et pourquoi, à son contact, il s'est trouvé engagé, emporté dans son sillage et dans l'action qu'il a conduite ».

Un exemple nous en est fourni dans le Journal *Le Comtois* qui titre le 11 mai 1953 : "L'Aumônier des Nord-Africains poursuivi pour atteinte à la propriété". Devant la crise sévère du logement et les 2 500 demandes en attente, l'abbé décide de prendre les grands moyens. Il installe dans un immeuble - vacant depuis neuf ans - une famille avec trois enfants, chassée d'hôtel en hôtel, dont le père

Monsieur Fares est employé comme manœuvre dans un garage et la mère se trouve enceinte. « Je pensais à bon droit et à juste titre que le droit à la vie passait avant le droit à la propriété et que le droit de propriété devait se mettre au service du droit à la vie », dit l'abbé Chays, qui attendait avec une apparente sérénité le développement des poursuites engagées contre lui.

Le 22 décembre 1953 à la salle Grammont, c'est un véritable appel qui précède de quelques semaines celui de l'abbé Pierre qu'il connaissait et dont il reçoit les encouragements. Il donne une conférence de presse sur le thème : "La grande misère des Nord-Africains chez nous".

« Il y a 350 000 Nord-Africains en France. A Besançon, ils sont 350, en majorité Algériens. Ils viennent chez nous parce qu'ils sont libres ; citoyens français depuis 1947 (...) ils viennent parce que chez eux ils meurent de faim...[...]. Bien sûr des personnes dévouées de toutes confes-

sions soulagent cette misère, des repas leur sont servis. Ce n'est pas tellement de soulager leur infortune qu'il s'agit, mais de faire en sorte que parmi nous ils se sentent chez eux, qu'en France nous les considérons comme nos frères. En 1830 nous avons conquis leur pays, nous avons pris en charge leur destinée, nous les avons adoptés ; aujourd'hui ils sont plus que majeurs ; en 1914-1918 beaucoup sont morts pour défendre la France ; de 1940 à 1945 ils ont lutté à nos côtés, aujourd'hui, il y en a 70 000 qui combattent en Indochine... »

Cet article, dont nous évoquons des extraits, a été publié par *Cité Fraternelle* qui à l'époque était l'hebdomadaire catholique du diocèse de Besançon. Un autre compte-rendu a été inséré dans la *République*, quotidien appartenant à la famille De Moustier, qui est lu par les gens de droite. Le quotidien de gauche *Le Comtois* ne rendait pas compte des conférences Grammont organisées par les catholiques, même si des personnalités socialistes, comme Raymond Vauthier, premier adjoint, professeur de lettres au lycée Victor Hugo, participait souvent à ces rencontres et aux débats qui suivaient.

“L’abbé à moto” sillonne la région

L'AATEM devient, comme l'écrira le Journal *Reflets Comtois*, une association solide, dynamique, compétente, reconnue au niveau régional et national pour son bon fonctionnement et son efficacité. Le Centre d'hébergement de l'avenue Clémenceau, la Cité de l'Escale, puis des immeubles importants comme les "Tours Amitié" à Saint-Ferjeux, sont construits pour le logement des immigrés et les membres de leurs familles venus les rejoindre. Ce sont 2 000 personnes qui sont bientôt concernées. Nombreuses sont les familles, toujours présentes à Besançon, qui se souviennent aujourd'hui et ont plaisir à reparler de celui qu'elles appelaient "l'abbé" : membres des familles notamment Djoghlaï, Fares, Hakkar, Khaoua, Melili...

"L'abbé à moto", comme on l'appelle alors, rend une multitude de services personnels. Il bondit sur son engin de compétition, sillonne la ville ou la région et déploie l'énergie immense qui est la sienne pour trouver sur le champ la solution aux nombreux problèmes rencontrés par ces hommes et leurs familles. « Il aidait beaucoup les gens, dit Mohamed Khaoua arrivé en 1952, à l'âge de 17 ans. Quand on

avait besoin de quelque chose, pas de boulot, on allait directement au Séminaire, pour des vêtements, des chaussures, des papiers et même de l'argent et à la Croix-Rouge pour manger. C'était un brave homme, le religieux, le vrai, le chrétien catholique ».

« On était dans les baraques en bois, en plein hiver ; l'abbé arrivait avec du charbon, des couvertures. Il aurait été habillé en Père Noël, on l'aurait cru ! » disait Miloud.

« Mon père est arrivé en 1954, nous en décembre 55, se souvient Djemaâ Djoghlaï qui avait six ans à l'époque. La première nuit, dans les casemates de Battant où on est resté une semaine, après « la rue du Petit Charmont » dans un immeuble insalubre qui menaçait d'écrouler. L'abbé Chays nous a pris en main et comme mon père travaillait sur un chantier près de Pontarlier, il nous a envoyés à Doubs, dans la cure chez l'abbé Roncon qui était du même style que l'abbé : un curé de choc... C'était comme dans la publicité : "L'abbé Chays ? un moment de douceur dans un monde de brutes" ».

Il ne cesse d'intervenir personnellement auprès des institutions (Mairie, Préfecture, Sécurité sociale, Justice...) et des employeurs pour user de son charisme et de sa notoriété au bénéfice de familles, de travailleurs démunis ou privés de leurs droits.

« C'est qu'il n'était pas frileux l'abbé, lira t-on plus tard dans un article intitulé "L'ami des Maghrébins" dans un journal *Reflets Comtois* : « Sentimental certes, mais quel tonus ! La grosse moto de sa jeunesse, ça en disait long sur sa volonté et sa fermeté... Il était bon, tendre même avec tous, mais il savait conseiller fermement tel jeune qui faisait des frasques ».



L'Abbé Chays "Le Marabout" au milieu des Algériens dans la Tour Carrée en 1952.

« C'était quelqu'un d'exceptionnel qui a fait des choses que personne d'autre n'a fait, dira une de ses nièces qui appréciera son écoute et son aide. C'était sa fermeté qui était impressionnante. Il n'était pas dans la frime, il était authentique. Quand il avait quelque chose à dire, il le disait ! Aujourd'hui, on ne rencontre plus de gens comme cela. Quand vous croyez, vous êtes vrai ; vous communiquez une force énorme. Je comprends qu'on l'ait appelé "le Marabout" ».

L'abbé est en effet surnommé quelquefois : "Le grand Marabout", tant à Besançon que dans le douar de Boudherm (Willaya de Khenchela dans le Sud Constantinois), douar dont la famille Hakkar est originaire. La confiance qu'on met en lui est forte du côté des travailleurs algériens. Elle lui est également manifestée par sa hiérarchie pour développer un dialogue islamo chrétien : participation à des prières communes, accompagnement religieux d'un mariage mixte, plus tard rédaction d'un document précisant la position de l'Eglise catholique sur les mariages mixtes. L'abbé parvient à connaître presque individuellement les membres des divers foyers, car il les accompagne et reconforte aussi, dans les moments de joie ou de peine qu'ils connaissent.

Ceux-ci le lui rendent bien, tel ce père de famille qui, en 1953, se rendra à pied à Vercel (36 km !) pour participer aux obsèques du jeune frère de l'abbé.

« C'était un homme de cœur, dit Fatima Melili, 47 ans aujourd'hui, on se sentait compris, il vous apaisait. C'est rare quelqu'un comme lui avec deux cultures... qui parle quelques mots d'arabe et qui vous comprend et a les mots justes ».

« Cet abbé Chays, ajoute Djemaâ, ainsi que l'abbé Roncon et les sœurs de Notre Dame - Claire, Elisabeth et Marie Angèle - m'ont donné une autre image du religieux (différente de ce que je vois aujourd'hui et de ce que j'apprends par rapport aux croisades et aux injustices passées). Il n'est pas intervenu simplement en "acteur social", il a pris fait et cause pour ses frères en religion. Il disait d'ailleurs "mes Frères", et ce n'était pas du prosélytisme, ni du paternalisme... pour lui, mon père et ma mère c'étaient "les gens du Livre" : il les acceptait avec leur lumière et lui avec la sienne... Il voyait en nous non pas des forces de travail mais des hommes et des femmes à part entière » (voir ci-dessous, le texte écrit par l'abbé en l'honneur de ses "Frères immigrés").

"Frères immigrés"

« Alors qu'il s'agit tout simplement de reconnaître votre dignité d'hommes, de travailleurs, de chefs de famille... dans le respect de tous vos devoirs et de tous vos droits... je me permets de prendre la parole. J'ai trop reçu de vous pour me taire aujourd'hui.

Quand j'avais 20 ans, je partageais votre vie de combat dans les campagnes de France, d'Alsace, d'Allemagne.

Je vous ai vu tomber par milliers, à la « 3^{ème} DIA, à la 4^{ème} DMM, à la 1^{ère} DFL, - tirailleurs, spahis, zouaves, goumiers... - à Pont de Roide, Ecot, au Col de Bussang, à Courte Levant, Lutterbach, Cernay, Colmar, jusqu'en Autriche.

Partout des vôtres sont tombés pour que nous restions debout.

Cimetière de St-Claude, Rougemont et tant d'autres, vous en pouvez témoigner !

Et puis, pendant 30 ans, j'ai connu votre misère, votre souffrance, votre isolement de travailleurs immigrés..., au travail, sur nos chantiers de reconstructions et au repos dans les casemates de Battant, et dans les cités de Transit. Et je vous ai accompagnés si souvent dans nos cimetières..., pour prier à vos côtés... et déposer en terre vos frères, vos pères... tombés sur les chantiers de Palente, Montrapon, Planoise ou d'ailleurs.

Aujourd'hui, c'est moi qui suis malade et c'est vous qui me soutenez de votre affection, de votre amitié et de votre prière !

Alors je me dois de dire : vous avez tellement fait pour nous ! Nous avons le devoir aujourd'hui de vous respecter, de vous écouter et de tout faire pour vous aider à sortir d'une nouvelle tragédie, la plus dure : celle du mépris, de la haine, du refus ! Nous avons le devoir aujourd'hui de crier... "Après avoir supporté ensemble tant de misère, il est possible encore de construire avec vous un monde meilleur... dans la justice et dans l'amitié".

Votre frère André Chays

Engagement contre la guerre et la torture en Algérie

Il semble que toutes ces actions menées par l'abbé, lui sont dictées plus par amitié, générosité naturelle et par solidarité, sens de la justice humaine que par une conscience politique véritablement élaborée. Pour son neveu déjà cité, « *le fondement de son intervention est (donc) conjointement humanitaire et religieux. Mais les circonstances de la guerre d'indépendance, l'amènent à intervenir aussi sur le terrain politique, tout en se déprenant de quelque allégeance que ce soit : dénonciation de la torture dans les sermons dominicaux qu'il prononce dans les paroisses du diocèse où il est invité ; harangue en gare Viotte des appelés en partance pour l'Algérie, et ce, en présence d'officiers stupéfaits ; aide apportée à des militants du FLN pour passer incognito la frontière et rejoindre en Suisse des dirigeants de l'organisation ; invitation à une, voire plusieurs réunions du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA) à Genève, concours, semble-t-il aussi, à l'organisation de la rencontre "des Rousses", préliminaire aux négociations d'Evian. Ce rôle politique ne va pas naturellement sans contestation ni débat quant au principe, ou aux modalités, selon les cas : surveillance étroite par les Renseignements Généraux ; frictions avec certains officiers de police ; incompréhension parfois de son entourage ; différences de points de vue avec les organisations... ».*

Jean Ponçot, étudiant en histoire à Besançon et, dans ces années de lutte contre la guerre d'Algérie, Président de l'Association Générale des Etudiants de Besançon (AGEB) affiliée à l'UNEF (Union Nationale des Etudiants de France), se souvient du jour où l'abbé fut arrêté après s'être couché sur les voies entre Valdahon et Besançon pour empêcher un convoi de partir pour l'Algérie. L'abbé n'avait pas "d'engagement politique", mais il savait bien que ses actions avaient des répercussions. Il a soutenu de toutes ses forces des gens qui s'étaient impliqués, et ce parce qu'ils étaient menacés, au nom de la justice, de l'égalité et de l'amour les uns pour les autres. Jean Ponçot se souvient des actions de coordination menées avec l'abbé quand il était question de jeunes ouvriers et de jeunes étudiants placés en prison pour leurs idées politiques : exemple le 26 avril 1959, où l'abbé venu le chercher à moto, le conduisit à toute vitesse à la Citadelle pour rendre visite à ceux qui venaient d'y être internés et trouver une issue favorable.

Après l'indépendance, il est tenté d'aller se mettre à la disposition de Mgr Duval à Alger, mais il en est dissuadé par un ancien du séminaire de Consolation, le Père Lombardet, qui connaît bien l'Afrique et les



La Tour Carrée, l'un des premiers aménagements réalisés entre 1950 et 1952 par Jean Carbonare et l'abbé Chays.

questions de développement. En 1972, il décline l'invitation personnelle du Président Boumediene aux fêtes de l'Indépendance et par là même l'offre de remise de la médaille de l'indépendance algérienne. Sans doute par refus des honneurs mais aussi, peut-être déjà, par un début de perplexité face à l'évolution du régime algérien.

Les années passent, pendant lesquelles l'abbé poursuit son action auprès des familles maghrébines et d'autres avec toujours autant de passion et d'attention à tous. Khemissi Hakkar, qui a connu l'abbé dès l'âge de 12 ans, se souvient très bien : « *Il est venu à mon mariage en 73, c'était un peu un parent... il a dansé au milieu des femmes... il était adoré. Il était Quelqu'un, quand on le voyait on était heureux. A qui n'a-t-il pas rendu service ?* ».

Mais il commence à donner des signes de fatigue. Il apprend en novembre 1983 qu'il est atteint d'un cancer des os qui l'oblige à réduire son activité et le fera beaucoup souffrir jusqu'au bout.

L'abbé revient sur ces années dans un texte, écrit en juin 1985 et intitulé "Les Algériens immigrés de Besançon à la recherche de leurs traditions". « (...) *Ce fut aussi un véritable jumelage (eh oui il y pensait déjà), dans le concret du quotidien, entre Besançon et Khenchela des Aurès... aujourd'hui, ils sont plus de 2 000 partis de Khenchela et des environs, qui ne savent plus s'ils sont de Besançon ou des Aurès... qui ne savent rien de leur beau pays, du passé, de l'histoire de leurs familles..., alors que les anciens sont encore là, parmi eux, qui ne demandent qu'à causer, pour peu qu'on les y invite. Radio Sud, radio privée des émigrés sur Besançon, d'autres bonnes volontés aussi sont dans le coup, et déjà collaborent... (..) un jour nous voudrions que tout cela soit consigné sur papier. Cela ferait un si beau livre ».* C'est vrai, et ce livre - vingt ans plus tard - nombreuses sont les familles maghrébines et d'ailleurs qui pourraient encore y participer.

« Le Marabout termine sa mission »

L'abbé continue de recevoir au bureau de la rue Mégevand. Louis Martin l'entend encore lui confier combien la chimiothérapie le met en difficulté : il n'arrive plus à écouter les gens, à réfléchir et être disponible mais il se reprend et dit « nous on a de la chance, imagine les maçons... Il faut lutter, on doit pouvoir gagner ! »

Puis, à l'automne 1987 à l'hôpital Minjoz, la « chambre 3.112 » est devenue comme un « lieu de pèlerinage de l'amitié », diront ses nombreux visiteurs de toutes origines. « Il avait un charisme formidable, rappelle Henri Huot, et même à l'hôpital, ils venaient encore le voir. Et j'ai vécu cette scène poignante : dans sa chambre des Maghrébins qui priaient Allah au pied de l'abbé... ». Jean Ponçot entend encore André Chays, deux ou trois semaines avant sa mort, lui redire que la seule solution à propos des enfants de la deuxième génération, c'est l'intégration.

L'abbé sait que sa fin est proche. Il veut que son enterrement soit simple et fraternel pour tous ceux qui viendront. « Si l'on faisait office à la Madeleine, ce serait la paroisse des Glacis et des premières rencontres avec les Algériens, dit l'abbé, Beaucoup de musulmans et de migrants demeurent dans le quartier... J'aimerais qu'on chante le refrain latin du "Magnificat", la mélodie solennelle et joyeuse... J'ai été un prêtre heureux... Oui je suis heureux, je suis en paix ».

« Quand il était mourant, nous sommes venus lui rendre visite à l'hôpital avec mon frère Mohamed dit Khemissi. « L'évêque de Besançon était là et nous a ouvert la porte : « Qui dois je annoncer ? » « Les enfants de Salah Ben Mohamed », « Je suis sur la fin, dit l'abbé, on va prier un coup » - et la prière on l'a faite en arabe - et il m'a dit : « je vous ai réservé une place à l'église de la Madeleine, une rangée pour la famille Hakkar ; il nous aimait ».

L'abbé meurt peu après, le dimanche 22 novembre 1987. « Les manifestations de sympathie sont à la mesure de l'œuvre accomplie par l'Abbé Chays », écrit peu après Joseph Pinard.

Un télégramme du Consulat d'Algérie est adressé le 23 novembre à l'AATEM : « Nous avons appris avec beaucoup de peine la disparition de l'abbé Chays - homme adulé par tous, les Algériens en particulier... En ces temps de crise l'abbé Chays restera pour nous à jamais, un symbole, une référence d'un homme qui, au-delà des clivages de toutes sortes, a été inlassablement et durant toute sa vie, au service d'autrui, avec une bonté et une générosité sans faille. Que Dieu ait son âme ».

« Disparition de l'abbé Chays : le "grand marabout" a terminé sa mission » lit-on ce même jour dans *L'Est Républicain*. Puis le lendemain, à la fin de l'avis

de décès émanant de l'évêché et de la famille, ces mots : « La famille Hakkar Salah Ben Mohamed a la douleur de vous faire part du décès de Monsieur l'Abbé André Chays qui l'a accueillie et soutenue fraternellement pendant de si nombreuses années ». Le surlendemain, un autre avis de décès est publié : « Les Amis musulmans de Besançon ont la tristesse profonde de vous annoncer qu'ils viennent de perdre, dans le départ vers la maison du Seigneur, leur ami très cher André Chays. Le plus grand nombre possible d'amis musulmans l'accompagneront dans la prière ce mercredi vingt-cinq novembre 1987 à dix heures, en l'église de la Madeleine. Il nous a si souvent accompagnés lui-même de son amitié et de sa peine à l'occasion de chacun de nos deuils de famille. Nous remercions la communauté chrétienne de nous l'avoir confié pendant plus de trente-cinq ans de sa vie à notre service ».

La messe d'enterrement est célébrée le 25 novembre à la Madeleine, dans une église pleine⁽¹⁾, dont les musulmans constituent une notable partie de l'assistance dedans et à l'extérieur. Une dernière cérémonie a lieu l'après-midi à Vercel, chef-lieu du canton du plateau du Doubs, où il est inhumé. Un groupe de musulmans en djellaba blanche s'avance à la fin et reste devant la tombe. « Là on a prié comme on priait avec lui, avant sa mort, on a récité le Coran. Et les chrétiens pleuraient en nous écoutant » disent les témoins cités par le journal *Refllet Comtois*⁽²⁾.

Henri Huot, au nom du Sénateur-Maire Robert Schwint et de la Municipalité, avait dit le matin même en évoquant l'abbé : « Il aura ainsi marqué d'un trait lumineux l'histoire sociale de notre ville pendant une génération⁽³⁾. L'amitié fervente, voire la vénération que lui témoignent les communautés d'immigrés, et particulièrement la communauté musulmane, montrent à quel point il a été pour elles, le recours permanent, le symbole, la figure de proue de l'accueil de Besançon aux travailleurs migrants. Puisse son exemple, dans notre société en crise, inspirer la génération qui monte, pour qu'elle œuvre à son tour inlassablement, à l'avènement, sans cesse reporté hélas, d'une cité plus solidaire et plus fraternelle ».

- (1) Voir la plaquette de l'AATEM réalisée par la suite en l'honneur d'André Chays, avec tous les témoignages.
- (2) Près de vingt ans plus tard, ce mois de novembre 2006, Khemissi et son fils viennent encore de pousser la porte du petit cimetière de Vercel pour aller se recueillir sur la tombe de l'abbé.
- (3) Maurice Landau, rappela ce jour-là que l'abbé avait reçu « en récompense de ses efforts au bénéfice des pouvoirs publics » la croix de Chevalier dans l'ordre du mérite des mains de M. Jean Amet, alors Préfet du Doubs.

Un an avant sa mort, André Chays avait écrit : « Les textes et les projets de loi ne remplaceront jamais la poignée de main fraternelle des voisins de palier, le brin de causette des mamans aux arrêts d'autobus, aux sorties des écoles..., ou les soucis échangés, entre mêmes malades, de couleurs différentes, dans les chambres d'hôpitaux... ».

Ce n'est pas toujours facile. Je le sais. Mais c'est bien là, dans l'humain le plus quotidien, le plus vrai que se construisent la Paix, la Joie de vivre ensemble... ».

Rédigé par Marie France Carenzo-Brugvin
en liaison avec la famille de l'abbé Chays,
20 novembre 2006.

région

DOUBS

BESANÇON. — Les Amis musulmans de Besançon ont la tristesse profonde de vous annoncer qu'ils viennent de perdre, dans le départ vers la maison du Seigneur, leur ami très cher

André CHAYS

Le plus grand nombre possible d'amis musulmans l'accompagneront dans la prière ce mercredi vingt-cinq novembre 1987, à dix heures, en l'église de la Madeleine.

Il nous a si souvent accompagné lui-même de son amitié et de sa peine à l'occasion de chacun de nos deuils de famille.

Nous remercions la Communauté chrétienne de nous l'avoir confié pendant plus de 35 ans de sa vie à notre service.

BESANÇON. — Le président, les membres des bureaux, des conseils d'administration et du personnel de l'association d'accueil aux travailleurs étrangers et migrants de Besançon et de l'Union départementale des associations gérantes de foyers ont le profond regret de vous faire part du décès de

Monsieur l'abbé André CHAYS vice-président

survenu le dimanche 22 dimanche novembre 1987.

Les obsèques seront célébrées le mercredi vingt-cinq novembre, à dix heures, à l'église de la Madeleine.

BESANÇON. — Les anciens de l'Amicale motocycliste du Doubs ont le grand regret de vous faire part du décès de

l'abbé CHAYS

Les obsèques auront lieu mercredi vingt-cinq novembre 1987, à dix heures, en l'église de la Madeleine.

BESANÇON. — La famille HAKKAR Salah Ben Mohamed a la douleur de vous faire part du décès, survenu le 22 novembre 1987, de

Monsieur l'abbé André CHAYS

qui l'a accueillie et soutenue fraternellement pendant de si nombreuses années.

Les obsèques seront célébrées mercredi vingt-cinq novembre, à dix heures, en l'église de la Madeleine.

BESANÇON. — Les Amis musulmans de Besançon ont la tristesse profonde de vous annoncer qu'ils viennent de perdre, dans le départ vers la maison du Seigneur, leur ami très cher

André CHAYS

Le plus grand nombre possible d'amis musulmans l'accompagneront dans la prière ce mercredi vingt-cinq novembre 1987, à dix heures, en l'église de la Madeleine.

Il nous a si souvent accompagné lui-même de son amitié et de sa peine à l'occasion de chacun de nos deuils de famille.

Nous remercions la Communauté chrétienne de nous l'avoir confié pendant plus de 35 ans de sa vie à notre service.

MONTBELIARD

BESANÇON. — Les anciens de l'Amicale motocycliste du Doubs ont le grand regret de vous faire part du décès de

l'abbé CHAYS

Les obsèques auront lieu mercredi vingt-cinq novembre 1987, à dix heures, en l'église de la Madeleine.

BESANÇON. — La famille HAKKAR Salah Ben Mohamed a la douleur de vous faire part du décès, survenu le 22 novembre 1987, de

Monsieur l'abbé André CHAYS

qui l'a accueillie et soutenue fraternellement pendant de si nombreuses années.

Les obsèques seront célébrées mercredi vingt-cinq novembre, à dix heures, en l'église de la Madeleine.



L'Université de Besançon manifeste pour la paix en Algérie.

Photo : Bernard Faille

L'action des étudiants français et algériens à **Besançon** entre **1950 et 1960**

Une association d'étudiants favorable à l'action civique et à la décolonisation

L'association des étudiants de Besançon (AGEB) est la section locale de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF). Elle est restée fidèle à la volonté exprimée en 1946 de transformer la société et à comprendre l'aspiration des peuples colonisés à se gouverner eux-mêmes, alors que l'UNEF, depuis 1950, évolue vers l'apolitisme, véritable soutien à une politique conservatrice.

L'université de Besançon, en 1954, compte à peine plus de 1 500 étudiants. La plupart se connaissent entre eux. Une cinquantaine d'étudiants des colonies françaises sont dispersés dans les différentes facultés, mais ils sont bien structurés autour d'Abdoulaye Wade⁽¹⁾ licencié en droit, mais aussi inscrit en philosophie et en mathématiques générales. Ce fut l'un des fondateurs de la Fédération des étudiants d'Afrique Noire en France.

L'AGEB réunit, suivant les années, entre 1/3 et 2/3 des étudiants inscrits à l'université de Besançon. Elle entretient des relations étroites avec "les étudiants d'outre-mer" comme on dit à cette époque. Ceux-ci tiennent des postes dans le bureau de l'AGEB. En 1950-51 l'étudiant marocain Nedir en est le trésorier. C'est un Tunisien Mongi Ben Hamida qui est chargé en 1952 des œuvres universitaires sous la présidence d'Yves Calais.

Celui-ci participe activement à la progression des "minoritaires" de l'UNEF, favorables à la décolonisation dans la paix. Avec les associations d'étudiants de Lyon, Grenoble et des sanatoriums, Yves Calais participe à la sortie, en 1953, dans le n° 3 de la revue "le Mouvement étudiant" d'un article intitulé « *la faillite de la politique coloniale de l'UNEF* » qui sera joint à *Besançon - Estudiantin* le journal de l'AGEB.

En 1954, le président de l'AGEB, Pierre Chauve prend des dispositions pour soutenir à Genève les efforts de Pierre Mendès France en vue du cessez le feu en Indochine.

Par contre le président de l'AGEB élu en novembre 1955 s'écarte progressivement de la ligne habituelle sous prétexte d'apolitisme. Une réaction très vive se développe autour d'étudiants catholiques, adhérents de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) ou protestants. A côté d'eux des étudiants adhérents de partis politiques : Jeunesse communiste et membres du M.L.P (Mouvement de Libération Populaire) qui se fondera ensuite dans le P.S.U. de Michel Rocard.

La crise s'ouvre le 21 février 1956, le président de l'AGEB refuse de s'exprimer lors de cette journée anticolonialiste. Abdoulaye Wade fait un exposé sur la situation dans les pays colonisés, mais c'est Jean Ponçot, responsable universitaire de la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne) qui fait part de la solidarité des étudiants français à ceux qui luttent pour l'indépendance et plus particulièrement aux étudiants algériens qui viennent d'adhérer à l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA) créée en juillet 1955.

L'action sans équivoque menée, à Besançon, par la JEC pour la paix en Algérie par la négociation vaut à Jean Ponçot d'être appelé à l'équipe nationale de la JEC, où il est chargé des questions d'outre-mer dans la branche universitaire.

C'est donc Gaston Bordet qui à l'automne 1956 prend la direction des étudiants bisontins favorables à la coopération avec les étudiants d'outre-mer dans la lutte pour reconquérir l'AGEB. Après une assemblée générale, présidée par Yves Calais, la victoire est complète alors que les luttes entre partisans de l'Algérie française et ceux de la négociation deviennent de plus en plus vives.

Gaston Bordet redonnera vie, avec fermeté, à l'amitié traditionnelle entre étudiants bisontins et "ceux d'outre-mer". Aussi va-t-il être appelé à l'Union nationale des étudiants de France pour y diriger la politique outre-mer du syndicat national des étudiants. C'est donc le second responsable jeune qui doit partir à Paris pour y développer une politique cohérente sur la décolonisation.

Jacques Duquesne, Président du Conseil français des mouvements de jeunesse (qui réunit une partie importante des organisations de jeunesse) choisit Besançon pour le congrès national qui se prononce, pour la première fois, en faveur de la décolonisation.

La démission de l'équipe nationale de la JEC, suite aux conflits qui opposent les dirigeants de ce mouvement catholique à l'Assemblée des évêques sur l'engagement politique que représente la lutte pour la décolonisation, donne à Jean Ponçot l'occasion de revenir à Besançon et de succéder à Gaston Bordet à la présidence de l'AGEB en décembre 1957.

► (1) Abdoulaye WADE, qui a, pendant ses études, épousé une étudiante en droit de Besançon, Viviane VERT, a été élu Président de la République du Sénégal en 2001 et réélu en mars 2007.

Un procès exceptionnel

Le 8 décembre 1957, la police perquisitionne, à la cité universitaire, les chambres de deux étudiants tunisiens, Nourredine Bouarroudj et Ali Maamar. Dans la même journée, un étudiant algérien Mohamed Benabderramane, est arrêté à Besançon.

Il est porteur d'une lettre adressée à Salah Laouedj, membre du F.L.N. résidant à Genève où il s'est réfugié. Cette lettre a été écrite par une étudiante bisonatine, originaire de Belfort, arrêtée elle aussi. Ils sont accusés d'être des agents de liaison du F.L.N.



Francine Rapiné
"croquée"
lors de son procès
par le journal
Le Comtois.

Le pasteur Mathiot :
« Dans toute cette affaire,
j'ai agi en pasteur... ».



Francine Rapiné, alors en première année d'études à la Faculté des lettres de Besançon, est ainsi la première étudiante métropolitaine à être poursuivie pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, en compagnie du Pasteur Mathiot de Belfort accusé d'avoir fait passer en Suisse Salah Laouedj.

Le président de l'Association des étudiants de Besançon, élu quelques jours plutôt, fait immédiatement des démarches en faveur des étudiants arrêtés auprès du commissaire central de police, de l'UNEF et des autorités universitaires. Grâce à l'appui du doyen de la Faculté des lettres de Besançon, Lucien Lerat, il obtient, au bout des deux mois d'instruction, un droit de visite pour porter à la prison les cours et les devoirs à Francine Rapiné.

Le procès des inculpés s'est déroulé en mars 1958. Il aura un retentissement international. Paris-Presse l'Intransigeant écrit en première page : « il s'agit n'en doutons pas d'un procès exceptionnel

puisque, pour la première fois, des Français de souche sont accusés, en France, devant des juges français, de collusion avec la rébellion algérienne ».

Ce procès aura un rôle pédagogique considérable sur l'opinion publique française, malgré les peines de prison infligées par le tribunal de Besançon. L'un des défenseurs des trois accusés, M^e Albert Kohler, radical de gauche, très proche de Mendès France, est adjoint au maire de Besançon. Au nom de ses clients il ne nie pas les faits, mais il montre,



Mohamed
Benabderrahmane

qu'au-delà des conformismes, leur engagement procède d'un humanisme universel qui porte en lui un gage de paix et de réconciliation pour l'avenir.

Les peines s'échelonnent entre 2 mois de prison pour Benabderramane et 3 ans pour Francine Rapiné. Le lendemain, 15 mars, B. Poirot Delpesch écrit dans *Le Monde* que « ce jugement est la condamnation des symboles de l'amitié franco-musulmane ».

L'action de l'AGEB se développera à chaque arrestation d'étudiants algériens. Le gouvernement dissout l'UGEMA le 27 janvier 1958. Dès le lendemain matin les policiers perquisitionnent la chambre du président de l'UGEMA, Hamid Hamrakroua, à la cité Canot, et celle de Mohamed Boutaïeb qui loue une chambre chez le directeur de la Banque de France, rue de la Préfecture. Les étudiants arrêtés seront vite relâchés, suite à l'action de l'AGEB. Les inspecteurs n'ont rien trouvé lors des perquisitions : Bernard Laude, étudiant en chimie, membre de l'AGEB avait été chargé, la veille, de mettre en sécurité les papiers de l'UGEMA au grand séminaire, dans la chambre du Père Joly, professeur de mathématiques au lycée Saint-Jean.

Mohamed Benabderramane, condamné à 3 mois de prison pour être porteur d'une lettre en titre du F.L.N, durée entièrement couverte par la détention préventive, est libéré à la suite de son procès le 15 mars 1958. Mais il a été immédiatement transféré, par décision du ministère de l'Intérieur, au camp d'internement de Mourmelon. Nouvelles démarches de l'AGEB auprès des autorités universitaires et de l'Education Nationale. Une motion est votée au congrès de l'UNEF, réuni à Marseille pendant les vacances de Pâques 1958, pour exiger sa libération. Elle sera effective quelques semaines plus tard.

Une action poursuivie avec opiniâtreté

Le président de l'Association des étudiants de Lyon, a écrit à son homologue bisontin qu'un étudiant lyonnais Zeraïa El Hadj a été transféré à Besançon, suite à sa condamnation pour activités anti-nationales. Torturé, semble-t-il à Lyon, sa santé apparaissait fragile. Mais suite à une visite au préfet du Doubs, un droit de visite permanent fut délivré au profit du président de l'AGEB. A partir du 11 juin 1958, il lui rendra 25 visites entre cette date et celle du transfert du détenu à la prison de Loos, près de Lille. La relation deviendra alors épistolaire.

La 4^{ème} République s'est effondrée en mai 1958. Le général De Gaulle revient au pouvoir. Si rien ne change au début, l'évolution vers l'autodétermination permettra de nouvelles avancées.

En novembre 1958 les élections portent à la présidence de l'AGEB Michel Chaffanjon un ami de Jean Ponçot, qui, alors, est élu à la présidence de la section bisontine de la MNEF, la mutuelle des étudiants. La collaboration entre les deux responsables est parfaite.

Ainsi fut préparé un dossier de libération conditionnelle, à mi peine, pour Francine Rapiné en avril 1959, comme le permet la loi. Mme Carrez, professeur au lycée Pasteur, avait noué des relations étroites avec Joseph Rovin (écrivain français de la revue *Esprit*, connu pour ses ouvrages sur l'Allemagne d'après-guerre) lorsqu'elle avait été chargée en 1945 de recréer des relations culturelles dans la zone d'occupation française en Allemagne.

Joseph Rovin s'engage à soutenir le dossier devant son ami le garde des sceaux Edmond Michelet, ancien déporté et sensible au drame du conflit algérien. Mais la demande de libération conditionnelle fut dérobée sur le bureau du ministre et renvoyée à Besançon avec un refus signé du directeur de l'administration pénitentiaire.

En accord avec Joseph Rovin il fut décidé qu'une demande de grâce présidentielle serait remise en main propre à Edmond Michelet. Celui-ci la confia à Geneviève De Gaulle, la nièce du Général pour demander directement au Président de la République sa signature. Ainsi Francine Rapiné put sortir de prison le 23 mai 1959.

Entre temps, le 26 avril, l'abbé Chays venait chercher chez lui Jean Ponçot : des ouvriers algériens, arrêtés dans un café de Battant avait été transférés,



Manifestation étudiante pour la négociation en Algérie, réprimée par la police, le 27 octobre 1960, place Jouffroy.

Photo : Bernard Faille

avec un étudiant algérien Rouchdy Terki, à la Citadelle de Besançon, encore propriété militaire, bien qu'inoccupée. Que pouvait-il se passer derrière les murs des remparts de Vauban ? L'inquiétude était grande. La moto de l'abbé franchit, à vive allure, les rues de la ville, en direction de la Citadelle, mais là, la police refusa toute communication avec les détenus. L'AGEB entreprit les démarches habituelles auprès du commissaire central de police, de l'UNEF, et auprès du Garde des Sceaux. Cinq jours après l'étudiant était libéré. Ce fut un peu plus long pour les ouvriers, qui furent remis à un juge d'instruction, mais libérés progressivement : la procédure révéla un dossier sans élément déterminant.

La peine de Zeraia el Hadj se terminait en mai 1959. L'assistante sociale de la prison de Loos avertit Jean Ponçot que le détenu libéré prendrait le train pour Besançon le 26 mai et qu'il arriverait à la gare Viotte. Au train indiqué, il n'était pas là. Contacté immédiatement, par téléphone, le directeur de la prison de Loos confirme que le détenu a été libéré comme prévu, mais il dit ignorer ce que cet homme est devenu par la suite. Démarche de l'AGEB auprès de l'UNEF, du ministère de l'Education nationale et surtout auprès du garde des sceaux Edmond Michelet par l'intermédiaire de Joseph Rovan. Au bout de 5 jours un télégramme de Zeraia annonçait son arrivée à Besançon. En fait, dès

sa sortie de prison il avait été arrêté et enfermé dans les caves de la préfecture de Lille en attendant son transfert dans un camp d'internement.

Il fut admis à la cité universitaire de Besançon, malgré l'opposition du directeur et grâce à l'intervention personnelle de Michel Chaffanjon, à Paris, auprès du Recteur Babin, directeur du Comité national des œuvres universitaires et scolaires qui avait été résistant avec son père mort en déportation.

Mais Zeraia était perpétuellement inquiet : il fut décidé quelques mois plus tard de le passer en Suisse. Jean Ponçot rencontra, à Lausanne, Reda Malek qui centralisait les questions étudiantes pour le FLN. Le transfert eut lieu lors d'un voyage touristique du Centre de linguistique appliquée (C.L.A.), au milieu d'une quarantaine d'étudiants appartenant à de très diverses populations étrangères, sans aucune difficulté.

Nous sommes désormais en 1960 : la politique algérienne du gouvernement s'est profondément modifiée. Ainsi, grâce à la qualité des rapports et des dialogues de confiance et d'amitié qui se sont noués à Besançon entre Algériens et Français, tant dans le milieu ouvrier que dans le milieu étudiant, notre ville a été à l'avant-garde du combat pour la paix en Algérie et l'édification de nouveaux rapports entre les deux peuples.

PRÉFECTURE DU DOUBS
Horaires des visites
(Nbre de l'autorité préfectorale) 0351700N
Condamnés : Jours et Samedi de 10 h. à 11 h. et de 14 h. à 15 heures.
Prévenus : Tous les jours sa 1^{re} dimanche et fête de 10 h. à 11 h.
Maison d'Arrêt de SAUNE-les-DAMES
Les dimanches et fêtes de 8 h. à 10 h. et de 14 h. à 15 heures.

N° 0196890

AUTORISATION DE VISITER UN DÉTENU
(Circulaire du 6 septembre 1948)

né le 26/3/1934 à Besançon par Ponçot Jean Marie
 titulaire de la carte d'identité n° 55 délivrée par Besançon
 profession : étudiant demeurant : Besançon 39 R. de Belfort
 est autorisé, en sa qualité de _____
 à visiter, dans les conditions prévues par les règlements en vigueur,
 le nommé Zeraia el Hadj
 détenu à la M^{on} Orsel

Permis } permanent
 (barrer la mention inutile) } exceptionnel, valable _____ fois

VISA DE L'AUTORITÉ JUDICIAIRE
nécessaire si le détenu est prévenu ou accusé

Vu, sans opposition,
le Juge d'instruction
Date le 11 juin 1958
[Signature]
 (qualité et signature du magistrat qualifié)

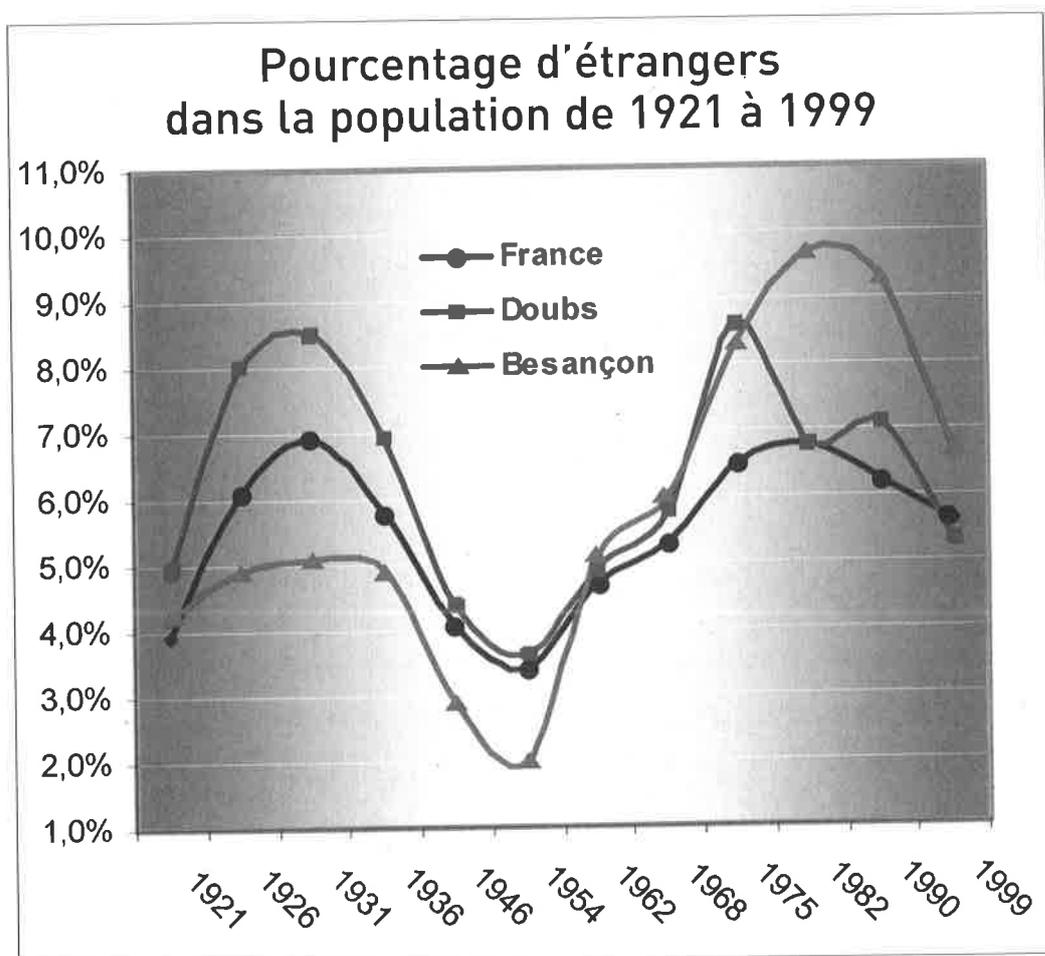
BESANÇON le 9 JUIN 1958

POUR LE PRÉFET
Le Chef de Bureau Délégué
[Signature]
 (qualité, signature et sceau de l'autorité qui délivre le permis)

Stock Etab. pénit. - N° Sp. 47

Les données chiffrées

Il nous a semblé intéressant de comparer l'évolution du nombre des étrangers en France, dans le Doubs et à Besançon pour mieux comprendre pourquoi et comment se sont fixés les Nord-Africains à Besançon.



La population étrangère, en 1919, représente à peu près 4 % de la population totale française. A partir de cette date et pendant 10 ans, on note une forte croissance de la population étrangère. Ce phénomène est dû à un fort besoin de main-d'œuvre alors que la forte mortalité des hommes jeunes pendant la guerre 1914-18 pèse sur les emplois nécessaires à la reconstruction du pays (7 % d'étrangers en France en 1929). Le département du Doubs s'accroît plus fortement, à cause du développement des industries de cycles et d'automobiles Peugeot à Sochaux-Montbéliard. Par contre la population étrangère est presque stable à Besançon qui reste une ville horlogère qui accueille des horlogers suisses et quelques Italiens.

La crise de 1929, puis la guerre provoquent l'effondrement du nombre d'étrangers en France qui

tombe en dessous de 3,5 % de la population totale. La chute est plus forte à Besançon, les Suisses ont quitté la ville pendant la guerre.

Après 1945, la reconstruction se heurte à la faiblesse des classes en âge de travailler, due à la faiblesse du taux de natalité française des années 30. D'où un fort courant migratoire pendant les 30 "glorieuses" qui porte la population étrangère à un taux similaire à celui de 1929 : 7 %. Besançon voit sa population étrangère s'accroître plus fort et plus longtemps que la France et que le Doubs par suite du développement rapide de la ville entre 1946 et 1980. La population étrangère frôle les 10 % en 1980. La crise économique latente freine depuis les années 70 l'immigration. D'où la baisse du nombre des étrangers, partout, y compris dans notre région.



Barraquement construit pour les Nord-Africains au bas des Glacis.

Les Nord-Africains à Besançon de la Seconde guerre mondiale à 1999

Avant la Seconde guerre mondiale, Besançon (63 000 habitants) comptait 5 % d'étrangers, essentiellement des Italiens et des Suisses. Mais aucun Nord-Africain. On pouvait d'aventure croiser un marchand de tapis, portant sa marchandise sur l'épaule et la proposant de porte à porte, ou encore un marchand de cacahuètes parcourant les rues en interpellant d'éventuels clients. Mais peu étaient installés de façon permanente, semble-t-il.

Après la guerre, le recensement général de la population de 1946 ne mentionne la présence d'aucun Nord-Africain. Ce qui n'exclut pas leur présence : l'Algérie était alors un département français, il n'y a pas d'Algériens dans les statistiques.

C'est Jean Carbonare⁽¹⁾ qui, le premier, en 1948, entra en contact avec des Algériens dont l'allure misérable l'avait frappé. D'après Jean Carbonare, les premiers Algériens arrivés à Besançon étaient d'anciens soldats de l'armée de Libération qui, démobilisés en Alsace, s'étaient repliés vers le sud. Un certain nombre avait trouvé du travail dans le Pays de Montbéliard. Les autres avaient reflué sur Besançon et y cherchaient des emplois. Ils s'étaient réfugiés un peu partout : dans les casemates, nombreuses dans

les anciennes fortifications qui enserraient les quartiers de Battant et Charmont, dans les bâtiments désaffectés des anciennes soieries, près de la gare de la Mouillère. D'autres s'étaient construits des abris de fortune, ouverts à tout vent.

En 1950, l'hebdomadaire communiste *Le peuple comtois* s'indignait de la façon dont étaient exploités les ouvriers algériens travaillant sur les chantiers ouverts à Besançon pour enterrer les lignes téléphoniques. Quelques années plus tard, en 1953, Henri Huot⁽²⁾, dans un article du quotidien *Le Comtois*, dénonçait "La grande misère des Nord-Africains".

Mais la première mention officielle de la présence d'Algériens à Besançon, se trouve dans le rapport d'un inspecteur de la "Main-d'œuvre des transports", datant de 1951⁽³⁾. Ce rapport fait état des conditions scandaleuses dans lesquelles étaient hébergés 65 Algériens travaillant à la réfection des voies ferrées pour le compte d'une entreprise lyonnaise. Parqués aux abords de la gare de triage, dans des baraques et des wagons d'une "saleté repoussante", ces Algériens vivaient dans des conditions d'hygiène et de confort épouvantables.

C'est en 1952, sur l'initiative de Jean Carbonare, auquel s'était joint Henri Huot et l'abbé Chays⁽⁴⁾, que fut créée l'Association d'accueil aux travailleurs algériens qui prit, en 1962, le nom d'Association d'accueil aux travailleurs étrangers et migrants (AATEM).

Cette association s'attela aux tâches les plus urgentes qui, à cette date, concernaient l'hébergement des Algériens. L'administration des Ponts et Chaussées édifia des hangars dans les fortifications, en haut de Battant⁽⁵⁾, à la Mouillère, et aménagèrent sommairement la Tour carrée qui, à Battant, domine le square Bouchot. A défaut de confort, les Algériens y trouvèrent des gîtes un peu plus décentes que les casemates.

C'est lors du recensement de 1954 que les Algériens sont, pour la première fois, officiellement répertoriés parmi les habitants de Besançon. La population de la ville, qui se monte à 73 500 habitants, compte parmi elle 5 % d'étrangers. Toujours en tête, les Italiens (plus de 1 000) et les Suisses (presque 800) et, en troisième lieu : les Algériens (presque 300).

▶ (1) La biographie de Jean Carbonare est présentée dans le dossier page 12.

(2) M. Huot est alors professeur au lycée Victor Hugo (dossier page 8).

(3) Archives départementales du Doubs, 145W6.

(4) La biographie de l'abbé Chays est présentée dans le dossier page 16

(5) A l'endroit où se tient actuellement la foire mensuelle.

La plupart de ces Algériens (90 %) sont présents en célibataires. Ils résident principalement dans des locaux spécifiques aménagés à leur intention. Les hangars et la Tour Carrée de Battant en abritent environ cent vingt-cinq et le "dortoir des Algériens"⁽¹⁾, rue Clémenceau, une cinquantaine, tous de Khenchela dans les Aurès. Les autres vivent dispersés, dans des immeubles plus ou moins dégradés du quartier de Battant-Arènes, ainsi que dans la Boucle.

Quelques-uns, cependant, sont en familles. Une dizaine ont une épouse française et on recense quatre familles algériennes⁽²⁾.

Si certains Algériens demeurent encore dans les casemates ou ailleurs, ils n'ont pas été touchés par les agents du recensement.

Au cours de cette période héroïque, il ne faut pas oublier l'action de Mademoiselle Karrer, directrice de l'école d'Arènes qui, pendant des années, consacra ses soirées à donner des cours aux jeunes Algériens qui désiraient apprendre à parler, à lire et écrire en français.

A partir des années cinquante-cinq, la situation évolue rapidement,

Pour remédier à la terrible crise du logement qui - comme dans toute la France - sévit à Besançon, s'ouvrent d'énormes chantiers de construction. On bâtit de grands immeubles en copropriété et surtout les cités HLM⁽³⁾ :

- Montrapon, Palente, Orchamps (1953-1962),
- Les 408 (1958-1961),
- Clairs-Soleils (1965-1968),
- Fontaine-Ecu - Chaillot (1964-1966),
- Planoise, dont l'étude commence dans le début des années 60 et qui sera mis en chantier plus tard.

Les besoins en main-d'œuvre sont donc considérables, et l'on fait appel aux travailleurs étrangers.

En 1962, Besançon (96 000 habitants) compte environ 5 000 étrangers, dont : 2 090 Italiens, 1 030 Algériens (dont 120 femmes) et 490 Espagnols.

En 1968, la ville, qui atteint 113 300 habitants, recense 6 800 étrangers, dont : 2 300 Italiens, 1 320 Algériens (dont 320 femmes), 1 100 Espagnols et 230 Marocains.

En 1975, pour une population totale de 120 000 habitants, on dénombre plus de 10 000 étrangers. A cette date, les Algériens constituent le groupe étranger le plus important (2 100). Les Marocains, au nombre de 1 000, n'arrivent qu'en cinquième position, derrière les Portugais, les Italiens et les Espagnols. Les Tunisiens, qui ne seront jamais très nombreux à Besançon, ne sont que 265.

Le regroupement familial étant largement amorcé, le pourcentage du nombre de femmes par rapport au nombre d'hommes est en progression constante :

Algériennes			
1968	1975	1990	1999
30 %	55 %	78 %	85 %
Marocaines			
1968	1975	1983	
17 %	62 %	83 %	

Lors des recensements suivants, le nombre des Algériens croît d'abord légèrement (2 360 en 1982), se stabilise, puis décroît (1 550 en 1999), mais les Algériens constituent le groupe étranger le plus important. L'évolution est identique pour les Marocains : 2 050 en 1990, puis 1 300 en 1999.

Se pose alors pour ces immigrés le problème du logement. Il est très difficile : certains travailleurs, même en famille, ne trouvent que des caves, des garages ou des masures délabrées. L'action de l'AATEM fut fondamentale en ce domaine. Sur l'initiative de l'association, tout un dispositif d'hébergement fut mis en place, soit dans des bâtiments dont elle était propriétaire ou gestionnaire, soit dans des cités de transit, constituées de baraquements de type Adrian.

Le Foyer Clémenceau pour célibataires fut ouvert dans les années 1955-1956, et, dans le même temps, des cités de transit pour les familles aux lieux-dits "La Pelouse" à Saint-Ferjeux et aux "Founottes"⁽⁴⁾. Les baraquements des "Founottes" furent remplacés en 1969 par des pavillons "en dur", ceux de la "Pelouse" démantelés en 1973.

Les Tours Amitié I, Amitié II et III, pour les célibataires et pour les familles, furent édifiées à Saint-Ferjeux entre 1967 et 1974. Aux Montarmots, des immeubles sont construits pour accueillir les musulmans français rapatriés d'Algérie (1965).

Parallèlement, l'association concluait des conventions avec les offices d'HLM pour réserver un certain nombre de logements. Ainsi, les familles commençaient à se disperser dans la ville, soit dans les vieux quartiers aux logements vétustes et sans confort, mais bon marché, soit dans les HLM.

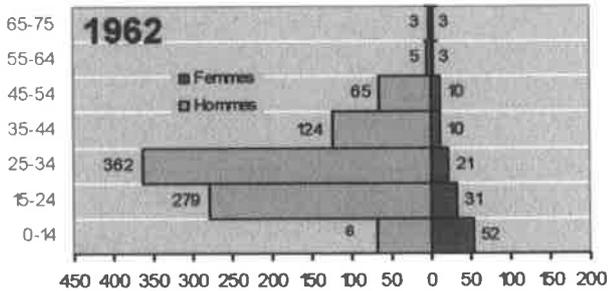
Colette Bourlier
Alain Gagneux

- (1) Le "dortoir des Algériens" a été édifié en 1955-1956 pour recueillir les Algériens qui logeaient dans des abris de fortune.
- (2) Dont la famille FARES.
- (3) L'entreprise L'héritier y prit une part importante et embaucha un grand nombre de Nord-Africains.
- (4) Quartier de Saint-Claude - Montboucons.

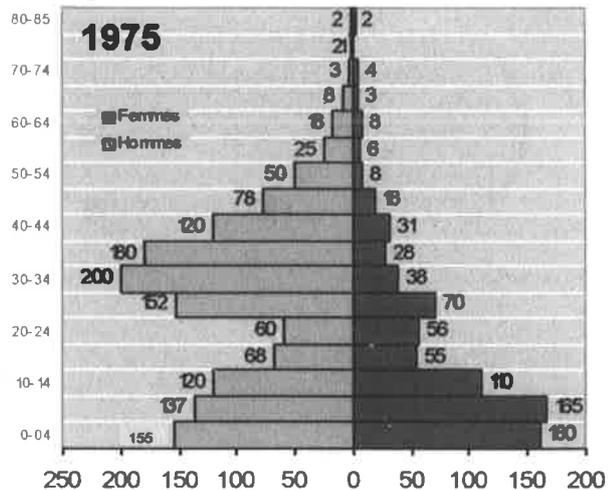
La population algérienne de Besançon

Source : INSEE - Recensements généraux de la population

Pyramides des âges



En 1962 c'est une pyramide des âges caractéristique des migrations passagères : elle est constituée, pour l'essentiel d'hommes de 15 à 35 ans qui ont la volonté de retourner ultérieurement dans leur pays d'origine. Ils sont soit célibataires, soit mariés à des femmes restées en Algérie. D'où une présence féminine algérienne très faible et très peu d'enfants,



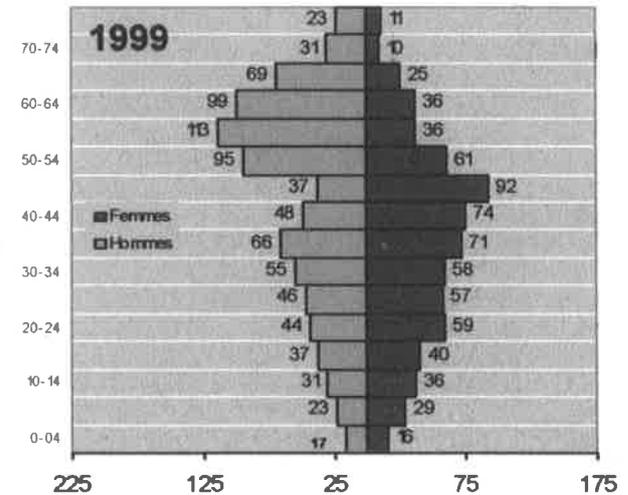
En 1975, la pyramide des âges est complexe et originale : elle est le reflet de l'histoire de l'immigration des Algériens :

- le haut de la pyramide reflète la situation décrite par celle de 1962. Cependant le regroupement familial qui commence après 1963 renforce un peu la proportion de femmes de plus de 25 ans et le nombre de vieux : quelques parents rejoignent leurs enfants,
- le creux de la tranche des 15-24 ans s'explique par le peu de naissances d'enfants dans les familles d'origine algérienne : les hommes travaillant à Besançon retournent très peu en Algérie entre 1945

Habitat d'Algériens près de la place Leclerc, sur l'actuelle Rode Edgar Faure, au fond l'Institut Botanique qui a été construit après la guerre.

et 1954 et pratiquement plus du tout entre 1954 et 1962 suite à l'état de guerre. Le regroupement familial ultérieur traduit ce fait visible ici.

La base de la pyramide traduit une situation normale : par suite du regroupement familial : les enfants nés en France élargissent la base de la pyramide et les filles sont plus nombreuses que les garçons, comme dans les familles françaises.



En 1999 la pyramide des âges ne représente que ceux qui sont de nationalité algérienne : les travailleurs venus en France entre 1945 et 1962 se situent dans les tranches supérieures, au-delà de 50 ans : ils ont opté pour la nationalité algérienne en 1962.

- le creux enregistré dans la pyramide précédente se retrouve uniquement chez les hommes : ils ont maintenant entre 40 et 50 ans : un nombre important a opté pour la nationalité algérienne, mais pas tous. Par contre presque tous sont allés chercher une épouse en Algérie, y compris des hommes qui ont opté pour la nationalité française à leur majorité, comme la loi l'avait prévu. Ce qui explique la suprématie des femmes algériennes dans ces deux tranches d'âge,
- le bas de la pyramide est clair : les enfants nés en France de père et de mère algériens sont de nationalité française, sauf s'ils sont déclarés au consulat d'Algérie, ce qui est de plus en plus rare. Dans ce cas, ils peuvent opter pour la double nationalité.



La revue de presse

Les Nord-Africains vus par les journaux bisontins

En un temps où la télé et les radios locales n'existaient pas, la presse locale était la seule information de nos concitoyens. Il est donc important de voir quelle place elle accorde à tout ce qui concerne ceux qu'elle appelle les Nord-Africains puis, à partir de 1955, dans le contexte d'une guerre qui n'avoue pas son nom, les Algériens. Rappelons qu'il existait à la Libération deux quotidiens à Besançon : *La République* et *Le Comtois*.

L'Est Républicain commence à s'implanter à Besançon à partir de 1951. Notre revue de presse n'a pas la prétention d'être exhaustive. Elle cherche à reconstituer une ambiance, à mettre l'accent sur la façon dont les Nord-Africains étaient perçus par les Bisontins.

1950 : Détour par Montbéliard

C'est en 1950 que la presse locale commence à parler des Nord-Africains. Et c'est à propos du Pays de Montbéliard qui ne relève pas de notre sujet, mais qui est un pôle de concentration plus important que Besançon.

Le 7 septembre *Le Comtois* publie un bref article "Violente manifestation des Nord-Africains à Montbéliard".

Il est fait état d'un « vent d'émeutes » suite à la saisie par la police de 750 exemplaires du journal *l'Algérie libre*. Un rassemblement a lieu devant le commissariat qui subit un « véritable siège »...

Le 8 septembre le journal revient plus longuement sur cette affaire sous le titre : « A propos des incidents provoqués par les Nord-Africains ». « Ils sont 2 500. Sept cents d'entre eux sont actuellement au

chômage. Tous vivent dans des conditions d'hygiène lamentable... Les travailleurs sont parqués dans des locaux où ils sont jusqu'à 7 ou 8 couchant pêle-mêle... Ils se plaignent amèrement d'être traités en parias ». « Il serait souhaitable que l'inspection du travail surveille de très près les immigrations ».

Cet article provoquera une mise au point du directeur départemental du Travail, M. Delacour, qui sera conseiller municipal de Besançon dans l'équipe Minjot une fois devenu retraité.

Le haut fonctionnaire conteste l'emploi du mot immigration : « Vous semblez oublier que les Nord-Africains sont des citoyens français qui ont le droit comme vous et moi de prendre le bateau à Alger pour se rendre à Marseille sans avoir l'autorisation de personne ». (On remarquera l'emploi de l'expression Nord-Africains pour parler des seuls Algériens).

Des précisions sont données sur les chiffres : 1 500 à 1 800 pour le Doubs, moitié dans le Pays de Montbéliard. Les chômeurs seraient de 100 à 200. On voit donc que les statistiques ne sont pas très précises.

En ce qui concerne le logement, un « contrôleur social Nord-Africains » a été affecté à Montbéliard. Il a imposé des améliorations à la société Peugeot : « les "anciens dortoirs" ont été transformés en petites chambres de 6 ou 7 au maximum ».

Un « comité d'accueil de la main-d'œuvre nord-africaine » vient d'être mis sur pied sous le triple patronage des ministères du Travail, de l'Intérieur, de la Santé.

Aucune référence n'est faite aux problèmes posés par l'exercice du culte musulman. Il est simplement indiqué qu'à Sochaux « une cantine nord-africaine a été ouverte » et qu'une « boucherie nord-africaine est en cours d'installation », ce qui traduit une volonté de prendre en compte les prescriptions rituelles de l'Islam. Nous avons donné les précisions sur le Pays de Montbéliard parce que les liens étaient nombreux entre Algériens qui se déplaçaient souvent entre le Nord Franche-Comté et Besançon.

1951 : Des conditions de vie dénoncées

Le 28 novembre 1951 *Le Comtois* sous le titre : « *le problème des travailleurs Nord-Africains* » rend compte d'une communication du préfet du Doubs concernant l'intervention des pouvoirs publics dans le Pays de Montbéliard pour améliorer les conditions de vie des travailleurs Nord-Africains. L'article est précédé d'un commentaire qui traduit une prise de conscience de graves injustices.

« Où sont pour les Nord-Africains les heureux jours de la Libération »

« Où sont pour les Nord-Africains les heureux jours de la Libération où on acclamait à tout rompre la belle, la vaillante armée d'Afrique... »

On les a souvent parqués, on les a laissés mourir de faim, de froid, de misère. La misère, c'est rôder dans la rue et coucher sous les ponts, avec plus que jamais la police à ses trousses.

Si les Marocains et les Tunisiens jouissant d'un régime spécial (protectorat) pouvaient gagner la métropole et bénéficiaient en général d'une plus grande sympathie, les Algériens eux, étaient légalement Français. Aucune loi, aucun texte, aucun décret ne pouvait à aucun prix leur interdire de descendre du bateau ou de l'avion. Une fois en France, on connaît le drame... »

« Ils ne mangent que du pain et boivent de l'eau »

L'article paru dans *Le Comtois* du 8 décembre 1951 est celui qui est le plus précis au sujet des conditions de vie. Rien n'est dit sur ce qui a provoqué la prise de conscience des pouvoirs publics au plus haut niveau (rapport au préfet des services du travail ? de la santé ? intervention des personnes – très rares sans doute – qui auraient dénoncé une situation inadmissible ?).

Toujours est-il que le plus haut représentant de l'Etat se déplace lui-même et que des mesures concrètes sont prises, même si elles sont de portée modeste.

« Une vive émotion a été provoquée par les lamentables conditions de vie des ouvriers nord-africains travaillant actuellement sur les voies ferrées.

Au mois d'août 1951 la Compagnie continentale des travaux publics a été chargée d'effectuer d'importants travaux sur les voies. Elle a engagé pour cela, outre un certain nombre d'ouvriers métropolitains, une soixantaine d'Algériens.

Les Nord-Africains ont pour habitude de consacrer à leur nourriture, à leur logement, à leur entretien une infime partie de leur salaire et d'envoyer le reste en Afrique du Nord, où les sommes s'accumulent et permettront au retour d'acquérir des terres et du bétail.

Ils expédient les trois quarts de leur salaire et vivent avec le reste.

Le logement, ils ne le conçoivent que gratuit. La Compagnie a fourni des baraques, appartenant à la SNCF et situées sur l'ancienne gare de triage à la Butte.

Le froid est venu. On a installé dans chaque baraque un poêle... Pour ne pas acheter de combustible, ils ont brûlé les planches et même les paillasses, si bien qu'ils couchent actuellement sur la terre. Pour la même raison d'économie ils ne mangent que du pain et boivent de l'eau.

A l'origine, ils étaient environ 60, mais beaucoup de leurs coreligionnaires, employés dans d'autres entreprises et eux-mêmes sans abri, vinrent les rejoindre ».

Alerté par cette situation le préfet, accompagné de responsables des services de santé, du travail, de la Croix-Rouge, etc. vient sur les lieux.

« On ne peut s'empêcher d'être ému par la situation de ces malheureux accroupis autour d'un brasero qui crache sa fumée dans la baraque où l'air devient ainsi irrespirable.

La sous-alimentation a facilité le développement des affections pulmonaires et quatre en sont atteints. Un cinquième a une épaule démise. Aucun d'eux, cependant, ne consentait à se laisser soigner, et naturellement moins encore à être, hospitalisé. M. le Préfet prit alors une décision énergique. Une ambulance fut appelée. On y déposa les cinq malades et malgré leurs protestations on les conduisit à l'hôpital ... Des mesures ont également été prises pour le logement. Une baraque en ciment qui se trouve sur un terrain SNCF à la Mouillère va être aménagée. L'autorité militaire a très obligeamment offert de fournir 40 lits en fer et 80 paillasses. Mais ce n'est là qu'une solution provisoire car il existe à Besançon 150 autres Nord-Africains employés par d'autres entreprises et qui couchent on ne sait où. Il n'est pas douteux qu'ils envahiront prochainement les baraques évacuées de la Butte et un nouveau problème se posera ».

1952 : Une série remarquable d'articles de portée nationale dans *Le Comtois*

Le 8 février 1952 *Le Comtois* inaugure une enquête consacrée aux « Nord-Africains en France » qui comportera pas moins de 8 longs articles. L'auteur Michel Collinet était un militant syndicaliste enseignant qui a publié notamment un « *Essai sur la condition ouvrière (1900-1950)* ». Il décrit une situation globale sans évoquer les dimensions locales de la question traitée. Voici la série des titres :

- 8 février : « *Le drame des Nord-Africains transplantés, c'est qu'il n'a pas de toit et pas toujours du travail* ».
- 9 février : « *C'est la famine qui pousse les Nord-Africains vers la métropole* ».
- 11 février : « *Entre le travail et la déchéance* ». Sous titre : « *le Nord-Africain, même quand il travaille, reste dans cette marge où le prolétaire et le gueux se confondent* ».
- 12 février : « *La nuit d'un clandestin* ». Sous titre : « *Sans argent, sans papiers, c'est chez un compatriote que le Nord-Africain trouvera le plus souvent une paillasse et un bol de soupe* ».
- 13 février : « *Les privilèges de la misère* » : Sous titre : « *Lorsque le Nord-Africain réussit à obtenir un emploi stable et un foyer, il ne veut plus retourner dans son pays* ».
- 14 février : « *La tuberculose décime les travailleurs algériens* ». Sous titre : « *Promiscuité, sous-alimentation, travail malsain* ».
- 15 février : « *Le travailleur Nord-Africain n'est pas protégé contre la tuberculose* ». Sous titre : « *Insuffisance de la prévention et des soins de convalescence font de l'Algérien de la métropole une proie facile pour le fléau* ».
- 16 février : « *Problème n° 1 : créer des écoles en Afrique du Nord* ». Sous titre : « *Moins de 10 % des enfants d'Algérie bénéficient de l'instruction primaire* ». « *Et le travailleur Nord-Africain illettré ne peut recevoir aucune formation professionnelle* ».

Quand on sait que les quotidiens de l'époque n'avaient que 6 ou 8 pages, il est remarquable de constater que *Le Comtois* ait consacré d'aussi longs articles, occupant un tiers de page, avec des titres, couvrant trois colonnes sur six, à une étude exhaustive d'un problème auquel très peu de gens s'intéressaient.

Une intervention de Jean Minjoz

Le 31 mars *Le Comtois* publie une réponse du préfet à une lettre de Jean Minjoz qui lui avait demandé « *des éclaircissements sur les conditions de travail et le logement des Nord-Africains employés à Besançon par l'Entreprise continentale de travaux publics* ».

Le préfet indique qu'il a obtenu la mise à disposition des ouvriers « *d'un local en dur et des wagons désaffectés dans l'enceinte de la Mouillère en attendant la construction d'un centre d'accueil* ».

Où loger le Centre d'accueil des Nord-Africains ?

Le 30 juillet 1952 *La République* rend compte des débats du conseil municipal. Il est clair que si tout le monde s'accorde sur le fait qu'il faut faire quelque chose, les élus se heurtent à des réticences des habitants des quartiers où une implantation est projetée.

« *Plusieurs conseillers précisent que la population est effrayée, sans raison précise, de l'établissement de ce centre d'hébergement. Cet état d'esprit est un peu injustifié.* »

Le conseil demande que les services municipaux étudient la question et offrent un terrain... »

« *Le conseil a voté récemment l'achat d'un baraquement devant être installé quelque part à Besançon afin de servir de Centre d'accueil aux Nord-Africains. La question principale est de savoir s'il existe un emplacement propice, or on n'en voit guère et un projet a déjà suscité de vives réclamations de la part des habitants du quartier choisi.* »



Le baraquement de l'avenue Clémenceau (gare de triage) lors de la construction du centre d'accueil.

Novembre 1952 : On travaille ferme à la construction d'un centre d'accueil

Sous ce titre *Le Comtois* fait état des travaux en cours. Il estime que les Algériens considèrent comme « l'entrée dans un paradis, l'occupation du baraquement de la gare de triage » et affirme « qu'il est juste de se préoccuper du sort de ceux qui ont versé l'impôt du sang à la France ».

Des précisions sont données.

« L'hiver dernier, c'est dans des wagons à bestiaux que les Algériens se réfugiaient. Autour du feu que quelques cheminots avaient allumé, place leur était faite. Mais comme de grands enfants intimidés par la présence de blancs dont pourtant ils sont les compatriotes, les Algériens continuaient à grelotter dans l'ombre et le froid plutôt que de s'approcher du feu.

La baraque en bois fait 18 mètres de long, six de large, soit 100 m². « Elle est assez haute pour permettre des couchettes superposées... On ne prévoit pas d'imposer un loyer. Ouvrir ce centre, c'est peut être une façon d'expurger la ville d'éléments que l'on juge à tort indésirables. Mais ce n'est pas en obligeant l'Algérien à vivre en marge de la société française qu'on lui permettra de mieux s'adapter à nos usages et de rendre les services qu'une France plus généreuse est en droit d'attendre de lui ».

1955 : Dans un contexte de guerre, la tension monte

« A Besançon les Nord-Africains témoignent d'une regrettable agressivité »

Tel est le titre du *Comtois* du 18 juillet 1955. Il est clair que l'insurrection déclenchée à la Toussaint 1954 a des répercussions dans la métropole : les divisions des Algériens entre les mouvements nationalistes rivaux provoquent des incidents tandis que les métropolitains s'inquiètent du sort de nos soldats et de la population d'origine européenne outre-Méditerranée.

Voici un extrait significatif de l'article :

« Jusqu'à présent les Nord-Africains logeant soit dans les casernes de Battant, soit à la Tour Carrée, hébergés par différents organismes municipaux, privés ou confessionnels n'avaient pas donné trop de soucis aux services de sécurité.

Mais voici que, soudainement, à l'instar des centres industriels importants, où la main-d'œuvre nord-africaine, quelquefois poussée par certaines agitations politiques, attaque manifestement les pouvoirs publics, les arabes témoignent d'une agressivité intempestive.

D'ores et déjà, nous espérons que des sanctions sévères seront prises à l'encontre des brebis galeuses que la majorité honnête des originaires d'Afrique du Nord réprouve vigoureusement. »

Le 23 août *La République* évoque une « véritable bataille rangée entre Nord-Africains à Besançon ».

Il est question de 150 participants « Les antagonistes utilisèrent couteaux et gourdins »... « La véritable cause des affrontements serait une rivalité existant entre membres de tribus différentes ».

Le lendemain le journal publie un article dont voici le titre :

FAITS LOCAUX

**Malgré de nombreuses attaques nocturnes
Battant n'est pas et ne sera pas
la Médina de Besançon
La sécurité des Bousbots sera assurée**

Il est question de « nombreuses agressions » de la part de Nord-Africains dont des habitants de Battant sont les victimes.

Il est précisé qu'une délégation de 40 commerçants et habitants du quartier « est allée présenter ses doléances à la Préfecture » demandant que « les Nord-Africains soient logés dans un endroit moins populaire ». Conclusion du journal : « Nous ne voulons pas que soient mêlés à ces histoires les très nombreux Nord-Africains honnêtes et consciencieux travailleurs dont les chefs d'entreprise n'ont qu'à se louer. Paix aux paisibles ! Châtiments pour les méchants ! »

LES FAITS DU JOUR

**Une vaste opération de ratissage déclenchée
contre les nord-africains de Besançon
et de Sochaux**

Sous ce titre, *Le Comtois* du 6 septembre évoque une spectaculaire intervention de la police faisant suite à la « répétition d'incidents qui avait déclenché une sorte de psychose, la ville baignait dans une atmosphère de peur généralisée ».

Cinq « *îlots* » furent cernés :

- Tour Carrée et casemates voisines
- Tour de la Pelote et casemates chemin du Fort Griffon et de Grand Charmont
- Rues de Vignier et Marulaz
- Baraquement des Ponts et Chaussées à Tarragnoz
- Baraquement de la gare de triage 600 « *français musulmans* » furent contrôlés. Une centaine de « *suspects* » furent transférés à l'Hôtel de Police pour interrogatoire. Il s'agissait de neutraliser un « *noyau d'agitateurs* » et de « *racketteurs* » prélevant des cotisations de soutien aux insurgés nationalistes en Algérie.

Le 8 septembre, nouveau gros titre « *Seconde opération de ratissage déclenchée dans le Doubs* ». Quatre « *agitateurs notoires* » sont expédiés à Alger par « *avion cellulaire* » étant inculpés d'attentat à la Sûreté intérieure de l'Etat.

Un fait divers révélateur

Le 23 novembre 1955 Le Comtois publie un article au titre sensationnel :



Le compte rendu expliquait qu'un Jurassien se rendant à son travail « *remarqua une voiture engagée dans un pré et, à côté, un homme à demi assommé qui rampait sans pouvoir se lever* ».

La gendarmerie d'Arbois alertée recueillit le témoignage du blessé. Il déclara que deux Nord-Africains sous la menace d'un pistolet l'avaient agressé alors qu'il s'apprêtait à monter dans sa voiture rue des Chaprais. « *Les deux individus intimèrent au chauffeur l'ordre de les conduire à Lyon. Mais en cours de route ils le forcèrent à quitter la grande route pour prendre un modeste chemin.*

A l'arrivée dans un endroit désert, ordre fut donné de stopper la voiture, et le conducteur fut alors tabassé et détroussé d'une importante somme d'argent qu'il détenait ».

Le lendemain 24 novembre, coup de théâtre.



Que s'était-il passé ? Le journal explique que la prétendue victime d'une sauvage agression avait en réalité passé une nuit à jouer aux cartes avec des amis sans prévenir son épouse de cette absence. Craignant d'être fort mal reçu à son retour au domicile conjugal M. X, à la recherche d'un alibi, monta de toutes pièces une mise en scène. Il se rendit près d'Arbois, stoppa sa voiture, sortit, se frotta à des ronces qui lui griffèrent le visage et se posta au bord de la route pour attendre du secours...

La gendarmerie ne mit que peu de temps à démonter le stratagème. Convaincue d'incohérences dans ses explications, la pseudo-victime passa aux aveux... Entre temps, une quarantaine de gendarmes de plusieurs brigades avaient été mobilisés pour rechercher les pseudo-agresseurs.

La soi-disant victime fut inculpée « *d'outrages à agents de la force publique* »...

1956 : D'un fait divers révélateur à l'inauguration du Centre d'accueil

Les quelques lignes suivantes publiées par Le Comtois du 13 avril 1956 sont révélatrices.

« *Le cadavre d'un Nord-Africain est découvert dans une casemate de Charmont. Ce Français musulman est mort d'un violent coup donné sur le crâne. La mort remonterait à un an* ».

Ainsi, un homme pouvait disparaître sans que cela suscite enquête et recherches. C'est par hasard qu'un corps non identifié est découvert...

Enfin, le travail patient des bénévoles qui ont œuvré pour la réalisation du centre d'hébergement arrive à son terme.

Le bâtiment de l'avenue Clémenceau peut loger 250 travailleurs. Parlant au nom de l'association d'accueil l'abbé Chays déclare : « *ce jour, nous l'attendions depuis 5 ans. Enfin, le scandale des casemates est terminé où rien n'y manquait : le froid, la boue, l'obscurité, la vermine* ».

« *Au nom de ses camarades nord-africains, M. Hamiar se fit l'interprète de la gratitude des bénéficiaires de cette réalisation* ». Enfin, Jean Minjoz annonça que « *dimanche prochain serait servi aux Nord-Africains de Besançon un couscous offert par la Ville* ».

Le 3 septembre *La République* avait publié un article intitulé « *Opération feu de joie au haut de Battant* ». Il s'agissait de la destruction, décidée par la municipi-

palité, du baraquement installé en haut de Battant et qui avait servi d'abri aux Nord-Africains avant l'ouverture du Centre.

Le reportage précise que « *le feu fit sortir d'énormes rats* », ce qui en dit long sur l'état des lieux où vivaient des dizaines d'hommes avant leur relogement.

Il est juste de rappeler que parmi ceux qui avaient œuvré pour la construction du Centre, nombreux étaient les militants qui n'entendaient pas seulement faire une bonne action, mais qui voulaient lutter contre un système d'exploitation particulièrement injuste.

1957 : Le Nouvel An au Centre nord-africain

Le 2 janvier *Le Comtois* publie le bref symbolique article suivant sous le titre « *le Nouvel An au Centre nord-africain* » : « *Le Nouvel An au centre nord-africain selon une tradition maintenant établie et qui remonte au 1^{er} janvier 1954. M. Minjoz, maire de Besançon, a présenté les vœux du Conseil Municipal et de la Municipalité aux travailleurs nord-africains.*

Cette cérémonie consistait en une tournée aux différents points d'hébergement :

- *Tour Carrée,*
- *Baraquements des Ponts et Chaussées,*
- *Casemate de Tarragnoz,*
- *Casemate du triage*
- *et Centre d'accueil.*

Après quoi, il a offert le thé de l'amitié. »

Ainsi, au matin du 1^{er} janvier, alors que beaucoup de Bisontins dormaient encore s'étant couchés tard après le réveillon, leur délégation d'élus allait souhaiter la bonne année aux Nord-Africains qui n'étaient pas tous logés au Centre d'accueil.

Cette sympathique tradition est sans doute née à l'initiative de l'adjoint Huot.

Elle s'est poursuivie jusqu'à la fermeture du Centre d'accueil en 1989. Notons qu'en 1957 Jean Minjoz était député-maire mais aussi membre du gouvernement en qualité de Secrétaire d'Etat au Travail et à la Sécurité sociale.

Après 1958, année 1962 : l'année de l'indépendance

Cette année est celle des accords d'Evian et de l'indépendance. Dans la phase ultime des négociations les tensions s'exaspèrent, comme le démontre cet article paru dans *l'Est Républicain* du 27 janvier 1962.

FAITS ET MÉFAITS

Rafle dans les milieux nord-africains rue de Vignier

Quatre jours plus tard, nouveau titre « *En décapitant l'organisation bisontine FLN la police aura évité deux assassinats* ».

En février, la répression s'intensifie. Titre du 16 « *17 Nord-Africains de la région de Sochaux, Belfort, Besançon, condamnés à Dijon pour atteinte à la sûreté de l'Etat* ».

Le 18 mars 1962, les accords d'Evian sont signés. Des initiatives sont prises pour tisser des liens entre les deux rives de la Méditerranée.

Le 18 mai, annonce de la création à Besançon d'un « *Front de solidarité et d'amitié* ». Il a pour but de « *venir en aide aux musulmans d'Algérie* ». Son siège est à la Cité universitaire.

Le 4 juillet, l'Algérie est devenue indépendante. C'est un franc-comtois, M. Jean Marcel Jeanneney qui est nommé premier ambassadeur de France auprès de la Nouvelle République.

200 algériens se réunissent au Centre nord-africain, avenue Clémenceau pour célébrer l'événement.

Le bâtiment est décoré de guirlandes aux couleurs du nouvel Etat. Ce jour-là, nombre de travailleurs ne sont pas allés au boulot. L'un d'eux déclare : « *c'est comme vous pour le 14 juillet* ».

Parallèlement se pose le problème des harkis (voir encadré page 39).

Les relations entre la France et l'Algérie mettront un certain temps à se normaliser. Le Consulat du nouvel Etat est ouvert à Besançon en 1969. Chaque année une réception est organisée pour la Fête nationale du nouvel Etat. Toutes les autorités de la Ville y sont invitées. Mais, dans les premières années, les notables n'acceptent pas (à l'exception de l'archevêque) d'être photographiés par la presse,

car l'opinion demeure traumatisée par les événements récents. Et le jour retenu commémore le début de la rébellion à la Toussaint 1954, marqué par des victimes civiles européennes. Le choix de la date heurte les rapatriés. On sait aussi que du côté des Anciens Combattants d'Algérie, des polémiques très vives et non encore éteintes opposent les associations au sujet du jour à retenir pour marquer le souvenir des soldats français victimes du conflit (ils furent 249 dans le Doubs).

Dossier réalisé par Fatima Demougeot, Colette Isabey, Louis Martin, Joseph Pinard.

Le problème des harkis

La presse est discrète sur le problème des harkis. Une brève mention dans *Le Comtois* permet d'apprendre qu'à la mi-juillet « 160 algériens se trouvent au camp du Valdahon. Placés sous le contrôle de l'armée ces harkis ont amené avec eux leur famille ».

Un long article sur cinq colonnes, publié dans *L'Est Républicain* du 23 août 1962, illustre bien une situation dramatique. Le titre est révélateur : « *parce qu'il a peur, un jeune harki de 20 ans demande 10 ans de prison au tribunal pour « se mettre à l'abri»* ».

Le journaliste qui rend compte de l'audience écrit : « on a connu des instants très pénibles, hier après-midi, au tribunal correctionnel... Il est rare de voir comparaître des inculpés venant réclamer comme ce jeune africain de 20 ans, 10 ans de prison. C'est parce qu'il a peur et veut se mettre à l'abri. Ancien harki, il ne se sent plus en sécurité même en France où quel que soit l'endroit où il vient chercher refuge, il se croit suivi à la trace par des émissaires du FLN voulant lui réclamer des comptes ».

M. X a fracassé la vitrine d'un garage. Après coup, « pour être plus sûr d'être appréhendé au plus tôt il est venu frapper à la porte du commissariat ».

Le tribunal condamne le briseur de vitres à un mois de prison, souhaitant par ailleurs que l'assistante sociale de la prison « prenne en mains » les intérêts de M. X.

Parce qu'il a peur, un jeune harki de 20 ans demande dix ans de prison au tribunal pour "se mettre à l'abri"

On a connu des instants très pénibles, hier après-midi, à l'audience de vacation correctionnelle avec l'interrogatoire d'un jeune Nord-Africain de 20 ans Hadjadj Boughani.

Il est rare de voir comparaître des inculpés venant réclamer comme lui 10 ans de prison. C'est parce qu'il a peur et veut se mettre à l'abri. Ancien harki il ne se sent plus en sécurité mé-

me en France où quel que soit l'endroit où il vient chercher refuge, il se croit suivi à la trace par des émissaires du FLN voulant lui réclamer des comptes. M. le procureur ne nie pas qu'une véritable police algérienne se manifeste en métropole dans les milieux africains.

En tout cas le pauvre Boughani a brisé des vitres au garage Lerner, fait un tapage du diable pour attirer l'attention et se faire arrêter. En désespoir de cause il a lancé un porte-carte à l'intérieur du local : façon comme une autre de laisser sa carte de visite. Et, pour être plus sûr d'être appréhendé au plus tôt il est venu le lendemain frapper à la porte du commissariat. Son défenseur, M. Vient, dans une belle plaidoirie, fait allusion à la situation tragique dans laquelle se trouvait ce jeune homme. Le tribunal qui partage l'opinion de la défense ne peut malgré

son désir de lui venir en aide, accorder les 10 ans de prison que réclame ce délinquant exceptionnel. Une peine de un mois d'emprisonnement est largement suffisant.

C'est du moins l'indication du code que le tribunal doit respecter tout en souhaitant que l'assistante sociale de la prison prenne en main les intérêts de Boughani.

Comme un tonneau sans fond

Gilbert Gourand est un familier du prétoire. On ne compte plus ses condamnations pour ivresse publique. Sur opposition, il vient, cette fois, demander la confusion pour une peine à trois mois d'emprisonnement. On apprend, d'ailleurs, qu'il comparaitra à nouveau bientôt, pour semblable délit. Dès sa sortie de prison, il ne peut s'empêcher de boire un coup.

« J'ai avalé quelques bières avec des copains ».

« Vous supportez mal la bière ? ».

« Le vin aussi ».

« Alors, il faut boire du cidre ».

« M. le Juge, je vous assure que je suis malade, quand je ne bois pas. J'ai les jambes toutes faibles et je marche comme ça ».

rétorque le prévenu, fausement bonhomme, qui folâtrait le geste à la parole, traverse la salle

courbé en deux ; hilarité parmi l'assistance.

M. Verney, siégeant au banc du ministère public, se montre bienveillant : « On ne peut tout de même pas demander à Gourand d'aller à la sortie de la Butte, faire ses dévotions à l'église Saint-Joseph toute proche ».

Et comme il y a un Dieu pour les lyriques, le tribunal accède au désir du prévenu : confirmation du précédent jugement, mais avec confusion.

De toute façon, on est assuré de le revoir un de ces jours.

Un forain qui avait pris les Nouvelles Galeries comme grossiste

Ancien chauffeur d'ambulance à Saint-Claude-du-Jura, Felix Chardon possède une patente de marchand forain qui « vend à temps perdu ».

Le jour même où il sortait de prison venant de purger une peine de 6 mois pour vol, il a jeté son dévolu sur les Nouvelles Galeries, à toutes fins d'approvisionnement sans bourse délier. Ainsi a-t-il subrepticement fait main basse sur des paires de lunettes

de soleil, un couteau de deux styles à bille, un cerceau, un flacon de parfum, un saire de toilette et un moulinard. Ces objets étaient destinés à la vente.

« J'avais pas un sou et pour maquer ».

« Mais, alors, pourquoi choisir des produits d'importation, du charbon ? ».

« M. le Président, vous le vous jure que le vol n'est tranquille ».

« Combien de fois avez-vous juré ? ».

M. le Procureur est sûr la sincérité de ce témoin qui aurait dû solennellement prêter serment.

Trois mois de prison pour un vol de 100 francs. Il s'estimer heureux de quait la rélegation.

Importante participation des artistes bisontins à l'Exposition de peinture du château Bontemps à Arbois

ARBOIS est en passe de devenir une petite capitale artistique d'Académie. Et l'on prétend que

Avec les gros chiffres

Entretiens et témoignages

Merzoug Hakkar (octobre 1979)⁽¹⁾

Merzoug HAKKAR (M.H.) - En 1932, j'étais engagé volontaire dans l'armée française. Je suis resté neuf ans dans l'armée. [...] J'étais dans la Sarre au 27^{ème} tirailleur algérien.

Colette BOURLIER (C.B.) - Dans votre régiment, vous étiez le seul de la famille Hakkar ?

M.H. - Oui, j'étais tout seul.

C.B. - Mais vous étiez avec d'autres Algériens ?

M.H. - C'est à dire, il y avait des Algériens avec moi. Mais de la famille, rien que moi. Au mois d'avril [1940], j'ai été en Belgique. Là on a eu un accrochage avec les Allemands. Moi, j'étais le premier. J'ai été prisonnier. Ils m'ont emmené jusqu'à la Prusse orientale, jusqu'à la frontière de Russie.

C.B. - Vous ne connaissez pas le nom du pays ?

M.H. - Non, non ! Nous avions un numéro de stalag. 1B. J'étais dans le stalag 1B. Au moment qu'il a fait froid, on a été rapatrié en zone occupée⁽²⁾ en France. De là, j'ai trouvé le moyen de m'évader.

C.B. - En 1941 ?

M.H. - En 41 j'ai été évadé, J'ai marché au moins pendant huit jours. J'ai marché pendant la nuit. Dans la journée, je m'installais dans les jardins, dans les bois, comme ça. Jusqu'à ce que je suis rentré dans la zone occupée. A ce moment, la France n'était pas occupée partout. Cette fois, je trouve comme ça des gendarmes français [...] Je dis que je suis un soldat évadé ; ils me montrent à peu près la direction. Je suis rentré dans la zone occupée la nuit. J'ai trouvé une bonne femme. Bonne, c'est à dire, cette femme là, elle [...] m'a montré le chemin, elle m'a donné à manger, tout ce qu'il faut... Comme ça je passe [...] et je trouve une ferme. Alors je reste là pendant quatre jours, nourri, logé comme il faut. Et après, le monsieur, sa femme, ils m'ont mené directement à la mairie de Bordeaux. Seulement, Bordeaux, à cette époque, était occupé par les Allemands. [...] On m'a demandé comment j'étais évadé, par quel moyen, comment j'ai trouvé le moyen de sortir. Quand la mairie m'a fait tous les papiers, j'ai été à Marseille avec le train. J'ai été à la caserne. C'était assez isolé pour ceux qui viennent, ceux qui sortent. C'était un dépôt. J'ai présenté mes papiers là-bas. Après, on m'a fait encore d'autres papiers. Puis je suis parti en Algérie.

C.B. - Ils vous ont renvoyé en Algérie ?

M.H. - Ils m'envoient en Algérie. Je suis resté là-bas pendant six mois. Dans l'armée. J'étais comme militaire. Après j'ai fait mon service. J'ai fait un an et demi en plus. Voilà, j'ai fait neuf ans et demi en tout.

C.B. - Vous étiez en Algérie quand le général de Gaulle est arrivé à Alger ?

M.H. - Bien sûr. Mais j'étais sorti de l'armée. J'avais 26 ans à la guerre. Quand je sortais de l'armée, j'avais 28 ans. [...] De là, je me suis marié. On a fait les gosses. Et on était pendant la guerre d'Algérie. Maintenant, j'ai 66 ans, et voilà !

Et j'ai fait toute la guerre avec la France [...] et je suis mal vu. Mal vu ici et là-bas. Mais pour la retraite, on m'a presque rien donné. J'ai travaillé plus de quarante ans : entre l'armée et la Sécurité sociale, j'ai fait plus de quarante ans. On m'a donné presque rien du tout : 200 000 - 223 000 francs⁽¹⁾ par trimestre. [...]

Et encore, j'ai mes enfants, ceux qui sont nés en France. Je ne peux rien faire. De 1957 à maintenant, j'en ai dix qui sont nés en France.

C.B. – Vous avez eu des ennuis au moment de la guerre d'Algérie ? Vous avez dû revenir ici ?

M.H. – Oui.

C.B. – Vous êtes venu à Besançon, en 50...

M.H. – En 57. De 57 et après, j'étais ici à Besançon. A ce moment, j'avais trois gosses : deux garçons et une fille. C'est celle-là [présente à l'entretien]. Je l'ai ramenée à l'âge de 3 ans, à peu près. J'ai ramené deux garçons, un de 7 ans et un de 5 ans.

C.B. – Où avez-vous été logé ?

M.H. – A Trépillot. Après je suis descendu à Bellevaux, parce qu'il n'y avait pas de place. On est resté à Bellevaux pendant un mois et demi. Puis on a fait une baraque [...] ici, au chemin des Founottes. On est resté je ne sais pas combien de temps dans les baraques...

C.B. – C'était des préfabriqués ?

M.H. – Oui. Après, on est sorti ici, dans les maisons là. On a changé le nom : les Escalles.

C.B. – Les maisons sont plus confortables.

M.H. – C'est pas nous qui les avons faites. [...] Dans les baraques, avant, on n'était pas mal. [...] A ce moment là, ça commence à arriver, à arriver, à arriver avec la famille ! [...] On est dans les dix-huit ou vingt familles.

La fille de M.H. – En 57, ce n'était pas les maisons en dur, c'était des maisons en bois.

C.B. – Les maisons en dur, c'est quelle année ?

La fille de M.H. – En 70. On est entré ici en 70, il y a neuf ans.

C.B. – Vous aimez mieux être ici que dans les HLM ?

M.H. – Oui.

C.B. – Vous préférez parce qu'il y a plus de place ?

La fille de M.H. – Il y a plus de place. C'est la campagne, c'est mieux pour les enfants.

M.H. – Voilà.

Propos recueillis et transcrits
par Colette Bourlier

- (1) Merzoug Hakkar est décédé en 1991.
- (2) L'enregistrement ne permet pas de faire toujours la distinction entre "occupé" et "inoccupé".
- (3) Comme beaucoup de personnes de sa génération, Merzoug Hakkar parle en anciens francs (en 1960, 100 F deviennent 1 F, 2 230 F de 1979 correspondent à 925 € de 2005).

Entretiens et témoignages

Lazhari Khaoua (6 septembre 2006)

Lazhari Khaoua est né en 1933 à Khenchela, dans le massif des Aurès. Ses parents habitaient au douar d'Ensigna où ils élevaient « *quelques petits troupeaux de moutons* ». L. Khaoua avait un frère et trois sœurs. Il fréquenta l'école coranique de Khenchela : « *j'ai appris à lire en arabe, mais pas en français* ».

En 1952, avec l'autorisation de ses parents, il partit seul pour la France. A Besançon, « *parce qu'il y avait déjà des gens de Khenchela [...] quelques Hakkar*.

Quand je suis arrivé ici, je suis allé au "triage", derrière la rue Clémenceau. Je suis resté quelques jours là, puis je me suis cherché du boulot [...]. Il y avait de la misère. Heureusement, les Nord-Africains ont été beaucoup aidés par Monsieur Jean Carbonare, l'abbé Chays et Monsieur Pfister [...]. J'ai été voir Monsieur Carbonare. Il est venu avec moi aux Mines de Blanzyl¹ et le directeur m'a pris à l'essai ».

Au début des années 50, les Algériens de Besançon étaient « *tous du même coin : du Constantinois, d'Aïn Beïda, d'Aïn Fakroun, de Khenchela... [...] Ils ne savaient pas qu'il n'y avait pas de boulot ici. Rien du tout. Mais ils venaient quand même, pour voir. Et puis, je crois, deux ou trois ans après, il y avait du travail pour tout le monde*.

Les Algériens, les Africains logeaient tous au "triage", dans des wagons. Il y en avait aussi à la Mouillère, à la Tour Carrée de Battant. Et dans des baraques en bois, des casemates. J'ai été plusieurs fois pour voir. Il faisait froid. Il n'y avait pas de lumière, pas d'eau. Rien du tout. Des gens qui travaillaient, et puis après le boulot qui rentraient avec des bottes, ils avaient de la boue jusqu'aux genoux. [...] Personnellement, je n'ai pas connu beaucoup de misère par rapport à ceux qui étaient au "triage" ou dans les casemates ». En effet, grâce à l'intervention de Mademoiselle Karrer auprès du directeur des Mines de Blanzyl, L. Khaoua obtient un logement « *sur le chantier, au 78 de la rue Clémenceau, dans une petite maison ; à ce moment là, j'étais tout seul* ».

Au bout d'un an, « *des gens de ma famille sont venus me rejoindre. Ma foi, on a travaillé en équipe, ensemble aux Mines de Blanzyl. Le directeur était bien content de nous*. »

En 1953, L. Khaoua fait son service militaire à la caserne Vauban où il servira d'interprète. Il sera démobilisé avant terme car on juge qu'il est plus utile aux Mines de Blanzyl. En 1955, après avoir obtenu son permis de conduire, il deviendra chauffeur-livreur.

A son arrivée à Besançon, L. Khaoua parlait très peu le français : « *Je me rappelle quand je suis arrivé en France, je ne savais pas comment vous appeliez le pain ; il fallait que j'aille voir quelqu'un qui parlait français, qui me disait comment on appelait le pain* ».

Sans attendre, L. Khaoua suivit le cours de français de Mademoiselle Karrer dans l'école de la rue d'Arènes. « *Je crois qu'on était à peu près une vingtaine. L'arabe, on était quatre ou cinq qui savaient le lire. Et puis le restant, ils ne savaient ni lire ni écrire, ni en arabe, ni en français* ». Ont-ils appris, fait des progrès ? « *Oh là, là, oui ! Je me rappelle quand on faisait des écrits au tableau, Mademoiselle Karrer était très contente. [...] Je vous assure qu'ils lisaient. Tous, tous, tous ! Mais on a suivi les cours pendant longtemps. Tous les soirs on descendait à l'école. Pendant quatre ans* ».

► (1) Dépôt de charbon à Besançon.

En 1957, après avoir travaillé pendant cinq ans aux Mines de Blanzly, L. Khaoua veut « *quitter le charbon. J'ai été au centre FPA, ici à Besançon, et après six mois de stage j'ai eu mon diplôme. Après, j'ai travaillé dans une société parisienne qui faisait de la construction ici, à Besançon* ».

En 1958, au cours d'un bref séjour à Khenchela, L. Khaoua épousera une fille du pays. Le jeune couple s'installera rue du Bougney, vers l'ancienne école d'horlogerie. C'est là que naîtront leurs deux premiers enfants, une fille en 1959 et un garçon en 1960.

« *Après, le 30 septembre 1960, je suis parti en Algérie avec ma femme et mes deux enfants. J'y suis resté six ans* ».

Sur l'insistance de ses parents et de son oncle, il épousera une de ses cousines. Entre temps, en 1962, l'Algérie a obtenu son indépendance. Mais il juge que le FLN est corrompu : « *après, ma foi, j'ai dit je retourne en France* ». En 1966, Il revient donc seul à Besançon. Il trouve un emploi de chauffeur-livreur de charbon « chez Medigue », rue de Vesoul. « *C'est lui qui m'a trouvé un appartement à Fontaine-Ecu. En 1968, j'ai ramené ma famille et je suis resté jusqu'à présent. J'ai travaillé chez Medigue jusqu'en 1974* ».

L. Khaoua est resté Algérien car il est « *musulman avant tout* », mais ses enfants sont français. Pour la prière, il se rend à la mosquée sunna de la rue Elisée Reclus, vers le collège Camus.

De ses deux épouses, il a eu respectivement 6 et 8 enfants, qui lui ont donné 31 petits enfants. La famille se rend tous les ans en vacances à Khenchela.

De ceux qui sont arrivés en même temps que L. Khaoua à Besançon, « *tous ont disparu, il y en a qui sont morts, il y en a qui sont partis* ».

Propos recueillis et transcrits par
Colette Bourlier et Alain Gagnieux

Salah

« Après la mort de son père, Salah a demandé les papiers pour venir travailler en France.

Il avait 18 ans.

Il a pris le car pour Constantine, puis a dormi sur un port et s'est embarqué sur un vieux rafiote qui l'a débarqué à Marseille 48 heures après.

Ils étaient 5 dont un seul parlait le français.

Ils sont repartis de Marseille par le train du soir à 19 heures.

C'était en avril 58.

En s'éloignant du port, ils pleuraient.

Le train s'arrêtait à toutes les petites gares.

Ils sont arrivés à 5 heures du matin à la gare de Besançon qui était encore en bois.

Salah a pris son premier café : « *Ça n'avait pas le goût de l'Algérie !* ».

A l'époque, il n'y avait pas Palente, Montrapon, Planoise.

Eux, ils avaient des bérets noirs sur la tête.

Au foyer Saint-Ferjeux, tout le monde dormait.

Il y avait des chambres de 4 ou de 6, mais parfois, ils étaient 14 dans une pièce de 10 m², avec des matelas par terre.

En 1950, les premiers arrivés couchaient parfois dans des wagons.

Le matin, ils se réveillaient tous noirs car le plancher était encore recouvert de charbon.

Une fois, ils se sont retrouvés à Belfort, car le wagon a été accroché par une locomotive dans la nuit. »

(Extrait de l'ouvrage "D'une rive à l'autre" publié en 2005
à l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Besançon)

Une famille bisontine, Mme Roger Marmet accueille des étudiants algériens

M. et Mme Roger Marmet, dans les années 60, vivent à Palente, rue des Roses. M. Marmet entraîne une équipe de foot formée de jeunes. A l'automne 1960, il remarque sur le terrain de jeu de la cité universitaire, quai Veil Picard, de jeunes Algériens qui jouent au foot. Il demande à Abderrahmane Hamrou de venir jouer dans son équipe, celui-ci accepte. La famille Marmet l'invite très vite chez eux, avec plusieurs de ses amis dont Mohamed Derroug.

Or, le jeune frère de ce dernier, Kamel Derroug, en classe de lycée a été interpellé à Alger par la police alors qu'il arrachait des affiches en juillet 1961. Le curé du quartier conseille à sa famille de l'envoyer en France s'ils le peuvent. Une adresse est possible : la famille Marmet à Besançon.

Mme Marmet raconte : *« le premier soir, il sort de la maison à minuit : il fait beau et chaud, il regarde sa montre et dit « minuit, je peux, sans risque, rester dehors et je n'entends pas d'armes à feu ». Il avait 12 ans au début de la guerre et il ne savait plus ce qu'était un soir d'été dans la paix ».*

M. Marmet obtiendra de M. Jeunet, le proviseur du lycée Victor Hugo, alors au centre ville, une place en classe terminale comme interne externé : il logera avec eux rue des Roses.

Mme Marmet ajoute *« Mohamed et Kamel épouseront tous les deux des Franc-Comtoises. Abderrahmane Hamrou épousera une nièce de Ferhat Abbas ; ils ont été les premiers ingénieurs autochtones dans le pétrole après l'indépendance ».*

Abderrahmane Hamrou

Le hasard a voulu que l'un des quatre Algériens accueillis par la famille Marmet en 1960 et qui a fait partie de l'équipe de foot de Palente entraînée par M. Marmet, celui qui a épousé Soad Abbas, est venu à Besançon au mois de janvier 2007. Il a rendu visite à Mme Marmet et il a bien voulu confier une partie de ses propres souvenirs sur cette époque :

« Nous étions quatre (Reda Belkhadja, Mohamed Derroug, Kamel Fenardji, Abderrahmane Hamrou) quand nous sommes arrivés un soir d'octobre 1960 à Besançon. Presque en tenue d'été, car la température (température, donnée météo s'entend) à notre départ d'Alger était évidemment clémente par rapport à celle que nous avons trouvé ce jour.

Mais nous étions jeunes, et bien sûr « à cœur vaillant rien d'impossible », il fallait braver le froid et toutes sortes d'adversités ; à l'exception, Dieu merci, de celle des hommes. Oui parce que nous y avons trouvé une grande majorité de Français, de véritables, ceux qui composaient le peuple de France, que le F.L.N. lui même (il l'a dit et écrit) n'a jamais assimilé à ceux qui voulaient ou se disaient les représenter en Algérie. A tous les niveaux de la société, là où nous allions, des oreilles attentives, des esprits ouverts, des militants de causes justes et humaines nous ont le plus souvent bien accueilli et aidé.

Quelques noms inoubliables ? Bien sûr, il y avait les Ponçot, les Marmet (Roger et Maggy), les Clerc (Denis et Marie-France, à l'époque non encore mariés), les Chaffanjon, Redoutey... La liste est longue que ma mémoire, hélas défaillante, ne me permet pas de rappeler ici et maintenant. A l'exception encore des copines étudiantes inoubliables dont certaines ont épousé des amis algériens (Françoise C. par exemple) et le clan de Dominique, Nicole, Nelly, ou encore de celles qui ont meublé pour longtemps amours de jeunesse et souvenirs impérissables (n'est-ce pas Elisabeth P.) et qui se reconnaîtront peut-être à la lecture de ce témoignage.

A l'exception également, et surtout, de ceux et de celles qui ont côtoyé nos aînés (Amid Hamra Kroua...) et agi en faveur de la cause algérienne et que nous n'avons malheureusement pas connus et pour lesquels nous avons respect et admiration, tels que Francine Rapiné et d'autres

encore. Ceux et celles qui, à l'époque, avaient forgé dans l'action la conviction - que nous partageons d'ailleurs - de positiver l'Histoire en jetant les bases d'un avenir de coopération d'amitié, ou même de connivences entre deux peuples se vouant une considération mutuelle, prêts à bâtir une nouvelle relation, un nouvel espoir.

Je n'épiloguerai pas dans les actions que leur fraternité agissante nous a permis de réaliser. Par respect que je dois au rôle qu'ils ont joué et dont ils ne diront que la partie visible de l'iceberg et que de toute façon ils diront mieux que moi. Par respect, en dernier ressort, à leur dimension personnelle, intrinsèque, qui ne s'accommoderait pas, ni des mots, ni de la grandiloquence des mots. Alors je n'en dirai pas plus, parce que je veux conserver leur amitié ».

Ahmed Dahmani et son épouse (20 septembre 2006)⁽¹⁾

Les valeurs prêchées par l'imam de Planoise : tolérance et fraternité

Ahmed Dahmani est né en 1933 au Maroc, à Laazaib, près de Fès, un village de 300 maisons environ. Ses parents étaient paysans ; ils cultivaient du blé, récoltaient des figues et des olives. Ils avaient des vaches, des moutons et des chèvres ; en tout une vingtaine de bêtes. Cela leur suffisait pour vivre.

Très tôt, le jeune Ahmed veut devenir imam : « celui qui connaît le Coran, la religion, celui qui dirige la prière ». Il va donc étudier le Coran dans la petite mosquée de son village. « Maintenant, des écoles, il y en a partout, mais avant, il n'y avait que la mosquée ». Il deviendra imam du village vers 1953-1954, fonctions qu'il occupera jusqu'en 1968, année de son départ pour la France.

Arrivé à Besançon, Ahmed Dahmani est embauché le 30 novembre 1968 comme ouvrier par l'entreprise Croppet⁽²⁾, dans le quartier de Rosemont, où il retrouve une quarantaine d'immigrés marocains comme lui. Au service de ses collègues coreligionnaires, A. Dahmani reprendra progressivement son activité d'imam.

Il loge alors dans un petit appartement de la rue Ernest Renan, qu'il quittera en 1974, pour aller avec son épouse Fatima dans le quartier des Montboucons, puis de là en 1979 à Planoise qu'il ne quittera plus.

La prière avait lieu dans l'ancien cinéma Montjoye, avenue Montrapon, et au foyer de l'AATEM, avenue Clémenceau. Puis ce fut rue de Vesoul et au chemin des Montarmots. A cette époque, dans les années 70-80, il n'y avait pas plus d'une centaine de fidèles. A Planoise, les musulmans se retrouvaient dans une cave, au numéro 8 de l'avenue Ile de France. Puis, au début des années 90, c'est au pied de l'immeuble du 9 rue de Cologne que fut aménagée ce que les habitants de Planoise appelèrent la mosquée. Néanmoins, ce n'était encore qu'une simple salle de prière. En mai 2006, ce bâtiment fut - selon l'expression consacrée - « déconstruit », et il fallut transférer le lieu de prière au numéro 20 de la même rue.

Le culte et la gestion de la mosquée sont dirigés par l'association « Fath », qui signifie « ouvrir, offrir, la porte ouverte à tout le monde ». Son président est Jilali Fellaou et son imam Ahmed Dahmani. L'association regroupe 350 à 400 fidèles. Pour la construction d'une mosquée de 4 000 m², la commune a conclu avec la Fath un bail à long terme pour un terrain situé du côté d'Avanne (vers le crématorium). Le financement des travaux est assuré grâce aux dons des fidèles. Ainsi, quand il n'y a plus d'argent, les travaux s'arrêtent.

► (1) Ainsi que le 31 octobre 2006 pour des compléments d'informations

(2) Du nom de Pierre Croppet, artisan boucher de Besançon, qui, dans les années 50, réunit sous sa direction plusieurs boucheries-charcuteries, ainsi qu'un atelier de salaisons. Quand A. Dahmani y travaillait, l'entreprise employait 350 salariés ; elle transformait l'essentiel de l'abattage des porcs effectué à Besançon.

Quand on demande à A. Dahmani si la mosquée est ouverte à tout le monde, il répond qu'« *il n'y a qu'un seul Coran pour tout le monde. Pour nous les Sunnites, il y a quatre chemins : ceux des quatre Imams : Malik, Ash-Shafi'i, Abu Hanifah et Ahmad. Mais tous ces chemins se rejoignent. Ensemble à la prière il y a des Algériens, des Marocains, des Tunisiens, des Mauritaniens, des Yéménites, des Libanais,... quatorze nationalités différentes. Souvent, le curé de Planoise vient avec nous faire le repas du ramadan. Des non musulmans viennent à la prière. Il n'y a pas de différence. Le Coran dit : il faut entrer car c'est le même chemin pour tout le monde* ».

Et A. Dahmani de rappeler que l'Islam a les mêmes racines que le Judaïsme et le Christianisme, et que par conséquent ces trois religions monothéistes ont beaucoup de choses en commun. « *Quand le pape Jean-Paul II est mort, j'ai fait la prière à l'église. L'imam algérien de la sunna de St-Claude était là, et celui de Montarmot aussi. Il faut ouvrir à tout le monde. Juifs, Chrétiens, Musulmans, nous sommes tous frères* ». A Planoise, ceux qui veulent une application stricte de la charia, « *disaient que c'était interdit de faire la prière avec moi, parce que j'étais entré dans une église. Pourtant, tout le monde, tous les Juifs, les Chrétiens, les Musulmans suivent le même chemin. L'Islam est ouvert* ».

Puis vient la question du foulard, du hidjab. « *Le port du hidjab est prescrit par le Coran ; il est donc en principe obligatoire. Mais ici les femmes portent le voile volontairement ; le foulard, c'est pas être tout en noir, comme ce que je vois à Planoise* ». Son épouse Fatima intervient pour dire que porter le voile « *ça vient du cœur !* ».

Monsieur et Madame Dahmani ont eu quatre filles et un garçon. Les uns pratiquent l'Islam, les autres pas, et ceux de leurs enfants qui pratiquent ne portent pas le voile. A. Dahmani reprend : « *Il ne faut pas obliger les gens en religion. Pour le prophète c'est interdit* ».

Dans la famille Dahmani, les parents ont la double nationalité, française et marocaine, et les cinq enfants sont français. Ils n'envisagent pas de retourner au Maroc : « *là-bas, c'est pas comme ici. Pour les vacances, oui, mais pour y vivre, c'est difficile. Même pour nous. On voudrait se faire enterrer ici, pour rester vers les enfants, mais le carré musulman de Besançon est insuffisant. On en discute en ce moment avec la mairie* ». En attendant, beaucoup n'ont d'autre choix que de se faire enterrer au pays. Pour ce retour forcé, « *Algériens, Marocains, tous ont pris une assurance pour couvrir les frais de transport* ».

Propos recueillis et transcrits par
Colette Bourlier et Alain Gagnieux

« *Leur histoire est notre histoire* »

Devise de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration

Un Portail Internet collaboratif

« Histoire et mémoires des migrations à Besançon »

Si l'histoire de Besançon est bien établie, celle des Bisontins l'est moins : nous nous connaissons peu.

1/5^{ème} de la population française a un aïeul ou un bisaïeul d'origine étrangère : qu'en est-il à Besançon ? L'histoire des migrants qui ont constitué la population bisontine d'aujourd'hui est à écrire.

Le CCAS propose que cette histoire, les Bisontins l'écrivent ensemble : dans un portail Internet, avec leurs archives personnelles ou collectives et leurs témoignages.

La période retenue est de 1850 à nos jours.

Le portail présentera par exemple

- des portraits : parcours de vie décrivant l'aventure migratoire (y compris celle des ruraux venus en ville), histoires familiales sur plusieurs générations...
- des thèmes : "émigrer" (raisons du départ, choix de Besançon, le voyage, les frontières, devenir étranger), "immigrer à Besançon" (travail, logement, famille), "diversité" (liens avec les cultures d'origine, création artistique)...
- un répertoire des associations et des projets, un agenda, des bases de données.

Les possibilités offertes par Internet permettront de recueillir et d'ordonner les différentes contributions, de les relier à l'histoire collective, de croiser les mémoires, les points de vue, les approches, de partager cette histoire avec les pays d'origine et avec tous les Bisontins, ici et ailleurs.

Tous les médias pourront être utilisés : textes, sons, images fixes ou animées.

Des animateurs multimédia accompagneront ceux qui ne sont pas à l'aise avec l'informatique.

Le portail Internet sera opérationnel à la rentrée de septembre 2007.

Tous ceux qui souhaitent apporter leur concours sont les bienvenus. Un prototype se prépare pour le mois de juin : vous pouvez dès à présent vous faire connaître en écrivant à :

Odile Chopard, CCAS, 9 rue Picasso 25000 Besançon
ou par mail : odile.chopard@besancon.fr

Cette brochure n'a pas la prétention d'être une histoire exhaustive. La riche documentation réunie n'a pas pu être utilisée intégralement. Un dossier complémentaire sera mis à disposition de celles et ceux qui veulent en savoir plus. Il sera enrichi par les témoignages que la présente publication pourrait susciter à l'aide du portail Internet présenté ci-dessus.

Edition : Ville de Besançon
Direction de la Communication
Rédaction : Colette Bourlier,
Marie France Carezzo-Brugvin,
Fatima Demougeot, Alain Gagnieux,
Colette Isabey, Louis Martin,
Joseph Pinard, Jean Ponçot.
Crédit photographique : Jean Bévalot,
Eric Chatelain, Bernard Faille,
Gabriel Vielle.
Mise en page : Françoise Fedi
Imprimerie : Camponovo Bouchard
Réédition : 1 000 exemplaires
Décembre 2007

